Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber: Service archéologique cantonal
Band: - (1985)

Artikel: Époque romaine = Römische Zeit
Autor: Bouyer, Marc / Bourgarel, Gilles / Boisaubert, Jean-Luc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-388942

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉPOQUE ROMAINE

0–400

Lors de la surveillance de travaux d'excavation et de la prospection systématique, dans le cadre de la protection des sites archéologiques, Serge Menoud a découvert, à Broc et à Givisiez, des concentrations de tuiles à rebord et des fragments de poterie datant de l'époque romaine. Ces vestiges ont un rapport certain avec un établissement romain. Un citoyen du Vully nous a signalé l'existence d'un grand établissement romain aux alentours du château de Mur. La prospection systématique, effectuée dans le cadre de la construction de la RN1 par Jean-Luc Boisaubert et Marc Bouyer, a abouti à la découverte de traces de huit établissements romains, dont sept sont situés sur le territoire de la commune de Morat et un sur celui de la commune de Courgevaux. Une fouille de sauvetage rapide a dû être entreprise à Autigny/Au Gayet où la présence d'un mur d'angle d'un bâtiment romain a été constatée.

Des fouilles de sauvetage ont été effectuées également à Bösingen, près de l'église, à Epagny/Aux Adoux, à Marly/Les Râpettes, à Vallon/sur Dompierre et dans le vicus romain de Marsens. Le rapport préliminaire des deux campagnes de fouilles (1984/1985) de Marly est présenté dans cette chronique. D'autre part, nous tenons à signaler la découverte, à Vallon, d'une mosaïque d'une qualité exceptionnelle. A Marsens, une zone artisanale avec une grande halde de scories ainsi que la partie supérieure d'un puits ont été dégagées. Dans le cadre de la construction de la RN1, nous avons découvert et fouillé trois tronçons de routes anciennes dont deux sont certainement romains.

RÖMISCHE ZEIT

0–400

Bei der Überwachung von Aushubarbeiten und der Prospektion im Zusammenhang des Inventars archäologischer Schutzzonen entdeckte Serge Menoud Ziegelanhäufungen und Topfscherben aus der Römerzeit in Broc und in Givisiez, Funde die ohne Zweifel im Zusammenhang mit einer römischen Anlage stehen. Ein Bewohner des Wistenlachs meldete das Vorhandenseins einer ausgedehnten römischen Anlage in Bereiche des Schlossgutes Mur. Bei der systematischen Prospektion im Zusammenhang mit dem Bau der N1, fanden Jean-Luc Boisaubert und Marc Bouyer Spuren acht römischer Anlagen, von denen sieben auf dem Gemeindegebiet von Murten liegen, die achte in der Gemeinde Gurwolf (Courgevaux). Eine Notgrabung musste in Autigny/Au Gayet durchgeführt werden, wo eine Baumaschine eine Mauerecke eines römischen Gebäudes erfasst hatte.

In Bösingen bei der Kirche, in Epagny/Aux Adoux, in Marly/Les Râpettes, in Vallon/sur Dompierre und im römischen Vicus von Marsens mussten Rettungsgrabungen durchgeführt werden. In der vorliegenden Chronik wird für Marly der Bericht der beiden Ausgrabungen von 1984 und 1985 vorgelegt. In bezug auf Vallon sei die Entdeckung eines aussergewöhnlich schönen und gut erhaltenen Mosaiks erwähnt und für Marsens verdienen ein Handwerkerquartier mit einer grossen Schlackenhalde sowie ein Sodbrunnen, dessen oberer Teil freigelegt wurde, besondere Beachtung. Im Rahmen des Baues der N1 wurden drei übereinander liegende antike Strassenabschnitte, von denen zwei der Römerzeit angehören, entdeckt und freigelegt.

Altavilla (See)
Gultenholz
LK 1165, 577 965/197 775

Am Rand des Gultenholzhügels, der sich über dem Burggrabenbach erhebt, wurde 1984 auf der absoluten Höhe von 555 m ü. M. das Fragment eines römischen Ziegels geborgen. Wahrscheinlich stammt dieses von der Hügelkuppe.

M. B./G. B./J.-L. B.

Autigny (Sarine)
Le Gayet
CN 1205, 568 330/176 220

Le 22 octobre 1985, M. Henri Berset de Autigny nous signalait la découverte de tuiles romaines mises au jour par une pelle mécanique éloignant l'humus en vue de creuser une tranchée pour l'épuration des eaux (ARA).

Des structures d'habitat romain étaient mena-

a

b

Fig. 19 *Autigny.* a) fondations du mur romain, b) détail du même mur

cées et, devant l'avance rapide des travaux, seul un grossier nettoyage fut possible. Deux murs formant l'angle d'un bâtiment furent dégagés. Seules les deux assises inférieures étaient conservées sur une distance d'environ 5 m (fig. 19a, b).

On relèvera la découverte de fragments de tuiles, d'un tesson de céramique commune à pâte grise et de trois fragments de pierre ollaire provenant d'un même récipient de forme cylindrique.

S. M.

Bösingen (Sense)
Pfarreigarten, nördlich der Kirche
LK 1185, 583 790/193 720

Bei der Rettungsgrabung von 1983 (Archäologischer Fundbericht 1983, Freiburg 1985, S.34–52) konnten Ausmasse und Qualität der römischen Mauer mit Fresken nicht erfasst werden. Zudem war es nicht möglich, die sehr wahrscheinlich nachrömische Mauer, die zwischen den Linien 502.50 und 502.00 die Mauer aus dem 2. Jh. schnitt, zeitlich einzuordnen.

Aus diesem Grund wurde im Frühjahr 1985 eine Kontrollgrabung vorgenommen, an der sich unter der örtlichen Leitung des Schreibenden, die Archäologiestudenten der Universität Freiburg, Anne-Francine Sciboz-Auberson, Madeleine Gasser, Claire-Lise Delley, Nicolas Poffet und Daniele Bollini, beteiligten.

Die Mauern

In den zwei Sondierschnitten, die im Jahre 1985 ausgehoben wurden, konnte zwischen den Linien 507 und 509 ein Teil der Mauer mit Fresken, die auf einer Länge von 90 cm und einer mittleren Höhe von 30 cm erhalten waren, freigelegt werden. Dieses Freskenstück wurde geborgen, um die 1983 gehobenen Fresken zu ergänzen. Die mittlere Breite der Mauer von 101 cm konnte erfasst werden, obwohl ein grosser Teil derselben durch Gräber und Kanalisationen zerstört worden war. Die unterste Steinlage befand sich im Bereich der Linie 506 im Sand des gewachsenen Bodens auf der absoluten Höhe von 454.80. Die drei untersten Steinlagen waren ohne Mörtel und infolge ihrer Anlage in einer Grube leicht schmäler als die darüberliegende Mauer. Die oberen Steinlagen waren sehr regelmässig mit ca. 15 cm messenden Rollkieseln aufgebaut und mit bedeutenden Schichten eines Ziegelgrus enthaltenden, gelblichen Mörtels zusammengehalten (Abb. 20).

Schon beim ersten Abstich stiess man im Sektor 1, auf der Linie 505, auf die 1983 als nachrömisch interpretierte Mauer. Auf der Linie 102 erreichte ihre Breite 60 cm, während sie auf der Linie 101 nur 50 cm gemessen hatte. Die Ausrichtung dieser Mauer zeigte von SSO nach NNW, die Abzweigung nach Westen lag auf der Linie 100.50. Die weitere Freilegung der Mauer zeigte eindeutig, dass diese die römische Mauer geschnitten hatte und diese somit jünger war als die letztere. Die Aussenseite dieser Mauer bestand aus sichtbaren Steinen, die von einem grauen Mörtel zusammengehalten wurden. Die Innenseite dagegen war sorgfältig verputzt. Die Einfüllung des Innenraums bestand bis in eine Tiefe von 1,8 m vorwiegend aus rezentem Material: Ziegel, Backsteine, Eisendraht und sogar Plastikblumen. Es kann daher angenommen werden, dass diese Mauern eine Grube umgeben hatten, die zur Aufnahme von Friedhofabfällen be-

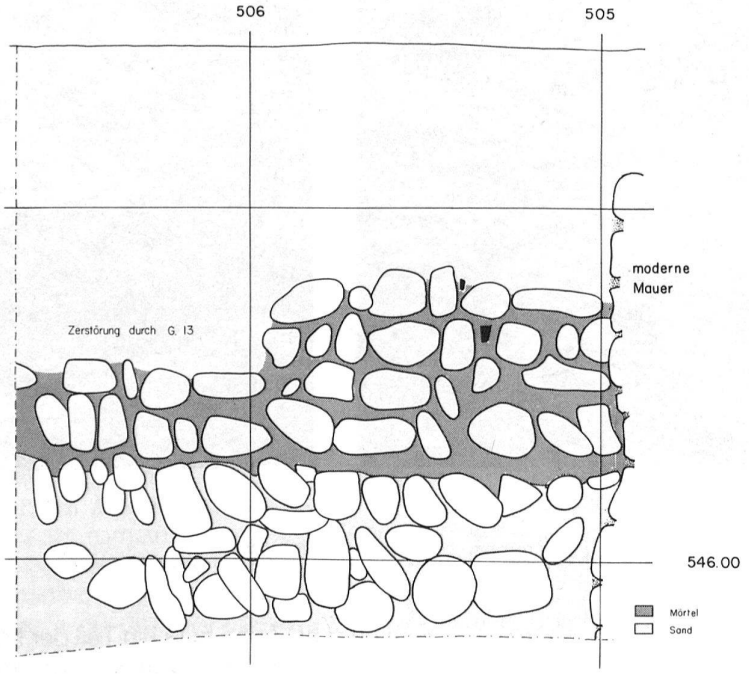

Abb. 20 *Bösingen.* Fundament der römischen Mauer

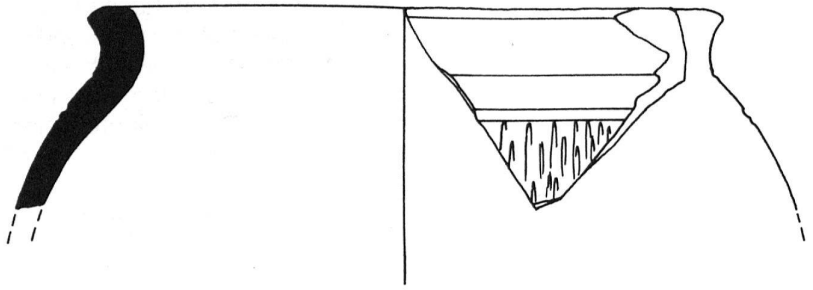

Abb. 21 *Bösingen.* Scherbe mit Einstichverzierung (1:1)

stimmt war, und dies wahrscheinlich vor nicht allzulanger Zeit. Eine ähnliche Anlage befindet sich auch heute noch im Osten des Kirchhofs.

Die geringe Breite der Sondiergrabung erlaubte nicht, die Basis der Mauer zu erfassen, es konnte nur festgestellt werden, dass sie mindestens 2 m tief liegen muss. Bei dieser Kontrollgrabung wurden ebenfalls 11 Gräber und 3 Knochenhaufen freigelegt. (Vgl. Kapitel Mittelalter im vorliegenden Fundbericht.)

Das geborgene Fundgut

Der Charakter des 1984 geborgenen Fundgutes entspricht demjenigen von 1983, mit dem Unterschied, dass der Umfang viel geringer ist. Unter den fünf geborgenen Scherben weist eine einen Überzug und eine Einstichverzierung auf, die typisch sind für das 2. und den Beginn des 3. Jh. (Abb. 21). (Kaenel, G., Aventicum I, 1974, S.31, Taf. XXXII, 6.)

Die Fragmente mit Malereien gehören zu Fresken

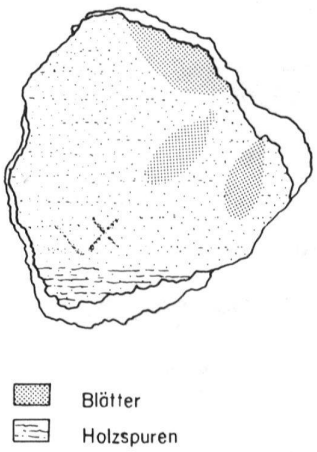

Abb. 22 *Bösingen.* Mörtel mit Malerei und eingraviertem Kreuz (1:1)

des 1. Jh. in Pompejanischrot oder zu denjenigen, welche die Wände und die Decke des Kryptoportikus im 2./3. Jh. geschmückt hatten. Ein Fragment sei besonders erwähnt; darauf erkennt man auf weissem Grund, drei ovale Blätter und ein kleines von einem schrägen Strich begleitetes Kreuz, die beide in den feuchten Kalk geritzt worden waren (Abb. 22). Das Kreuz bezeichnet die Mitte eines Quadrats, in dessen Raster sich die Motive der 1983 teilweise geborgenen Fresken wiederholen (vgl. Archäologischer Fundbericht 1983, Freiburger Archäologie, H. Schwab, Freiburg 1985 S. 48, Abb. 46.1.). Das Holznegativ zeigt, dass das betroffene Fragment entweder von der Basis der senkrechten Wand oder vom obersten Teil derselben stammt.

S. M.

Bösingen (Sense)
Weide bei der Kirche
LK 1185, 584 030/193 670

Entdeckung

Herr Pius Käser von Fendringen hatte dem Kantonalen archäologischen Dienst den Fund eines menschlichen Skelettes in der Hofstatt des Herrn Bucheli in Bösingen gemeldet. Anlässlich der Besichtigung der Fundstelle am 7. März 1985, wurde festgestellt, dass das Skelett vollständig zerstört worden war. Ein Sondierschnitt von 2,5 × 1,5 m wurde im Rahmen der Kontrollgrabung im Pfarrgarten ausgehoben, um die Lage des Skelettes im Verhältnis zur römischen Schicht abzuklären.

Archäologischer Befund

In einer Tiefe von 35 cm fand sich eine kompakte Steinschicht, die zahlreiche Ziegelfragmente und einige römische Tonscherben enthielt. Die Kieselsteine mit einem mittleren Durchmesser von 15 cm befanden sich in unregelmässiger Anordnung, einige davon wiesen Brandspuren auf. Es handelte sich somit eindeutig um eine römische Zerstörungsschicht. Das gestörte Zentrum der Sondierung wurde bis auf die in situ gebliebenen Knochen ausgehoben, welche im Sand des gewachsenen Bodens lagen. Für die Freilegung des rechten Unterschenkels musste der Schnitt erweitert werden. Dabei stellte sich heraus, dass sich die ungestörten Bein- und Fussknochen in der römischen Zerstörungsschicht in einer Tiefe von 70 cm befanden, und dass die Bestattung somit nachrömerzeitlich sein muss. Im gestörten Teil der Grabung fand sich zudem eine frühbronzezeitliche Gewandnadel (vgl. Kapitel Bronzezeit im vorliegenden Fundbericht).

Das geborgene Fundgut

Im unteren Teil der Zerstörungsschicht fand sich im Südwestsektor der Sondierung eine beachtliche Anhäufung einheimischer, römerzeitlicher Keramik aus

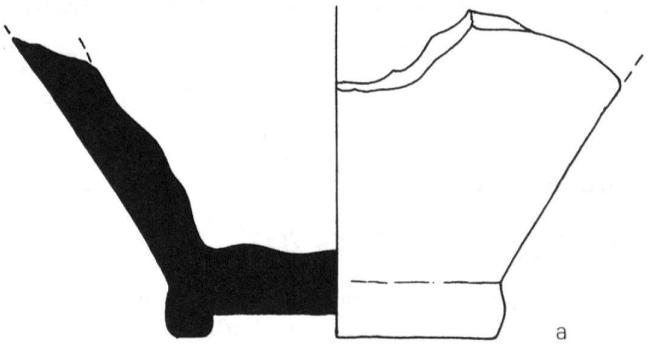

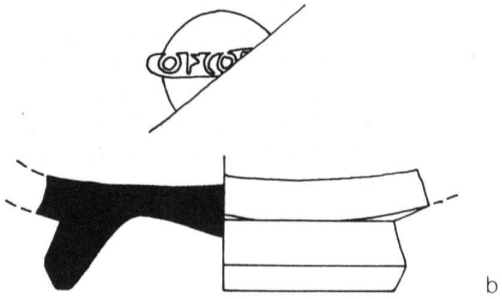

Abb. 23 *Bösingen.* a) Fragment eines grossen Kruges (1:2), b) Fragment einer Schüssel mit Töpferstempel, (1:1)

hellrotem Ton. Darunter befand sich ebenfalls der Boden eines grossen Kruges aus hellem Ton (Abb. 23a), sowie das Fragment des Bodens einer kegelstumpfförmigen Schüssel mit leicht ausladendem Fuss vom Typ Dragendorff 33 (Oswald und Pryce, Terra Sigillata, 1969, S.189, Taf. LI). Die Innenseite des Bodens trägt den Töpferstempel des COELUS (OF. CO...), was eine Datierung in die Zeit des Vespasian-Domitran 70–95 n.Chr. ermöglicht (Oswald, Index, 1983, S.83) (Abb. 23b).

S. M.

Broc (Gruyère)
Clos ès Genettes
CN 1225, 574 570/161 780

Des travaux préparatoires au creusement d'une tranchée pour l'épuration des eaux (enlèvement de l'humus) ont permis de découvrir quelques vestiges romains éparpillés sur une petite terrasse, juste en face de la fabrique Cailler.

La plupart des tessons, uniquement de la céramique commune, ne peuvent être datés précisément. Il convient toutefois de signaler deux fragments de bord datant vraisemblablement des IIIe–IVe siècles de notre ère. Une monnaie, un as en mauvais état de conservation, est datée entre 50–220. D'autres trouvailles provenant du même endroit sont publiées au chapitre Epoques indéterminées.

S. M.

Bulle (Gruyère)
Forêt de Vaucens
CN 1225, 572 540/164 700

En bordure est de la gravière où l'on avait fouillé une tombe romaine à dalles en 1968 (cf. Chronique archéologique 1983, Arch frib., H. Schwab, Fribourg 1985, pp.138–139), M. François Emmenegger de Bulle a trouvé des fragments d'un crâne humain. Une couche d'humus forestier d'environ 30 cm d'épaisseur avait été éloignée en vue de l'élargissement de la gravière et c'est sur le gravier que les ossements ont été ramassés. Le reste de la sépulture a sans doute été détruit par l'exploitation. Quelques fragments de terre cuite ont été découverts à proximité.

S. M.

Courgevaux (Lac)
Les Mottes
CN 1165, 573 610/195 195

Dans la partie ouest du champ où nous avons trouvé les vestiges néolithiques (voir chapitre Néolitique), nous avons également recueilli en 1984 un fragment de tuile romaine roulée qui indique la proximité d'un site.
(Voir RN1–Archéologie 1983–1985, Archéologie fribourgeoise, à paraître.)

M. B./G. B./J.-L. B.

Courgevaux (Lac)
La Parralle
CN 1165, 574 180/195 320

Le long de la route qui mène de Courgevaux à Faoug, nous avons trouvé – en 1984, lors d'une prospection dans le cadre de la construction de la RN1 – sur une terrasse qui domine le Riau du Dy, de nombreuses tuiles romaines roulées, assez fragmentées, qui signalent la présence d'un établissement romain proche.

G. B./M. B./J.-L. B.

Givisiez (Sarine)
Fin de Chandolan
CN 1185, 576 480/184 160

A 120 m à l'ouest de l'emplacement de la villa romaine de Givisiez, on découvrit de nombreux tessons (céramique et verre) groupés sur une petite surface de 10 × 10 m environ. Nous signalerons en particulier deux fragments d'embouchures de flacons en verre de couleur vert-bleuâtre, un fragment de pied annulaire oblique (diamètre 6,6 cm) à pâte rose saumon tendre, portant des traces de rubéfaction (fig. 24a), ainsi qu'un fragment de pied annulaire biseauté, décoré à l'intérieur d'une fine rainure. La pâte, de couleur rose saumon, est dure et renferme des inclusions blanches. L'enduit est brun-rouge, bien adhérent et légèrement brillant (fig. 24b). Ces deux pièces sont datées des Ier–IIe siècles. Datation des autres fragments: Ier–IIIe siècles.

S. M.

Gruyères (Gruyère)
Epagny/Les Adoux
CN 1225, 572 740/159 920

Un établissement romain a été partiellement détruit par des travaux de lotissement, à quelques mètres à l'ouest de l'Institut Duvillard. Vu l'importance des vestiges mis au jour, une fouille de sauvetage a été organisée au début de l'année 1986. Un rapport détaillé paraîtra ultérieurement.

S. M.

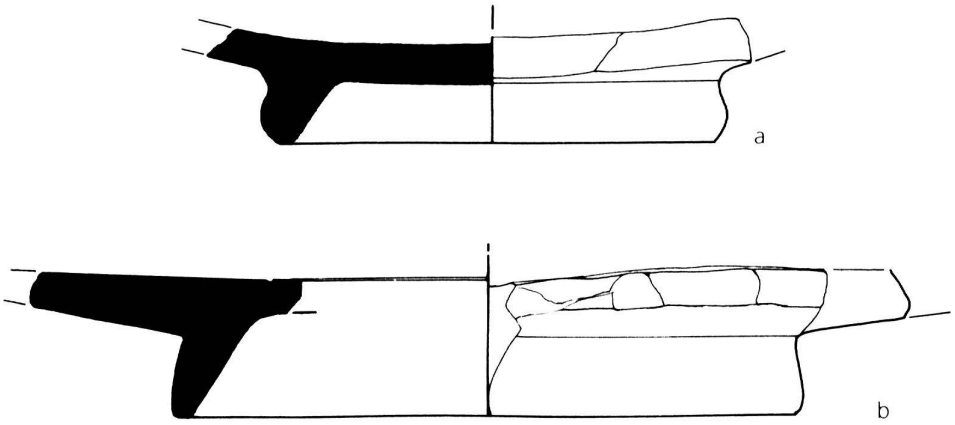

Fig. 24 *Givisiez.* a–b) fragments de vases romains (1:1)

Haut-Vully (Lac)
Champ Perbou
CN 1165, 571 450/199 300

M. Florian Guillod de Mur nous signala la découverte de très nombreux vestiges romains (tuiles, céramique, blocs de tuf, fragments de plaquettes en calcaire poli) mis au jour lors du creusement d'une tranchée dans les vignes situées en-dessous du château de Mur.

Une rapide prospection aux alentours nous permit de découvrir des fragments de tuiles sur une énorme étendue, jusque sur le plateau de Mur, en direction du nord. La plus importante concentration se trouve cependant en face du château, sur un terrain en pente, orienté plein sud vers le lac de Morat. Vu la configuration du terrain, la villa devait être construite en gradins.

Parmi la céramique découverte, nous signalerons un fragment de mortier à collerette incurvée et à bourrelet interne, estampillé d'un grillage et avec des cannelures externes. La pâte, tendre, à gros dégraissant quartzeux, est de couleur rouge-brun (fig. 25). Datation: IIe–IIIe siècles.

S. M.

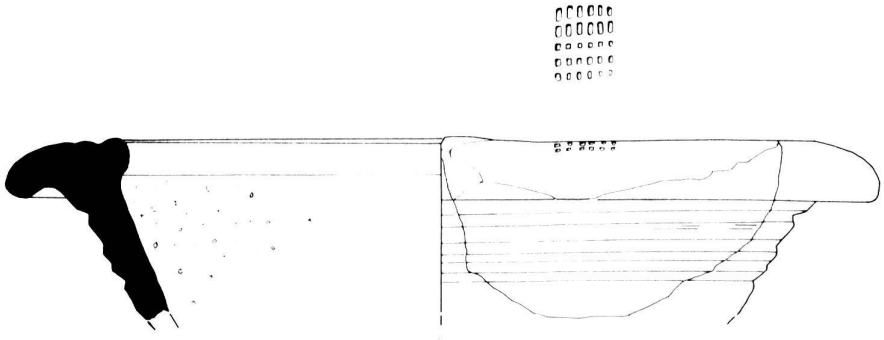

Fig. 25 *Haut-Vully.* Fragment de mortier avec estampille (1:2)

Marly (Sarine)
Les Râpettes
CN 1205, 579 380/180 370

Situation

Etablie sur une modeste terrasse morainique située en bordure occidentale du plateau de Pfaffenwyl (fig. 26 et 27), la villa gallo-romaine de Marly domine le versant nord de la vallée de la Gérine, offrant ainsi un beau point de vue sur la région du Plateau et le Jura (fig. 28).

Historique des recherches

La présence de vestiges romains à Marly est déjà signalée au XIXe siècle.[1] Les structures archéologiques des Râpettes furent partiellement explorées par M. Clément en 1927, lors d'une tentative de mise en culture de la parcelle, qui a gravement perturbé tant les maçonneries que les niveaux archéologiques et aurait même entraîné l'anéantissement de mosaïques polychromes[2].

En 1958, Mme M. Oberson-Clément découvrit, à la lisière du bosquet situé à l'emplacement de la villa romaine, un gobelet intact de terre cuite rouge, datant du IIe siècle de notre ère. En 1969, au nord du même bosquet, M. et Mme Engel trouvèrent, dans un champ, un fragment d'étui en bronze (Helvetia archaeologica, Une villa romaine à Marly, Jenny Engel, Fribourg 1971).

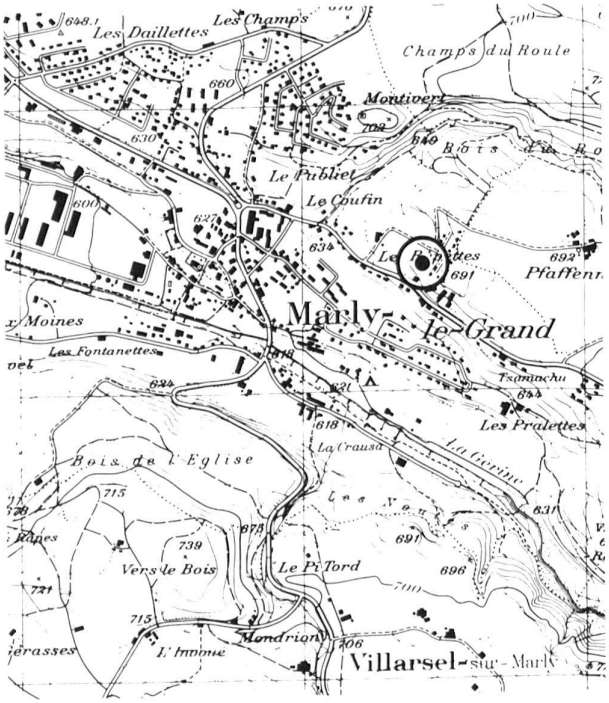

Fig. 26 *Marly*. Situation générale de la villa romaine (1:25 000)

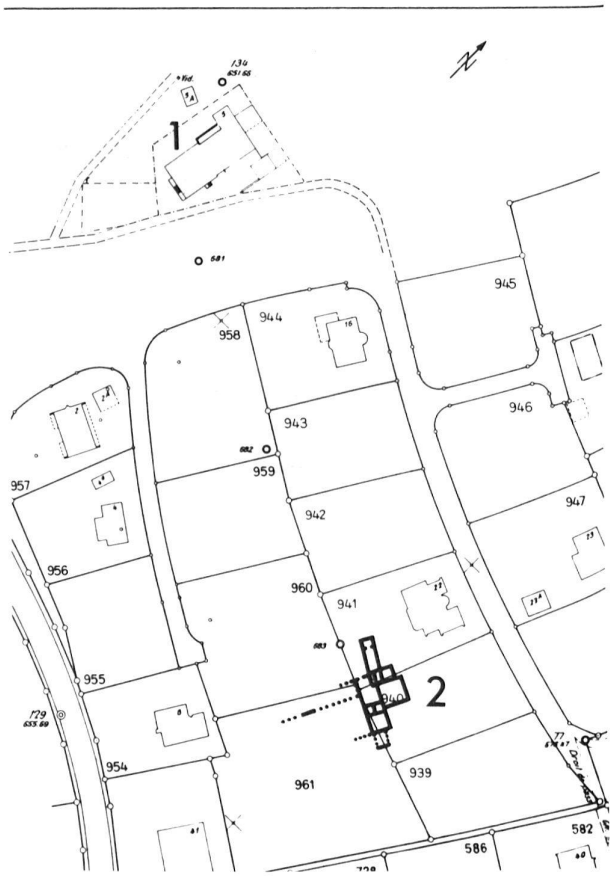

Fig. 27 *Marly*. Situation cadastrale du quartier des Râpettes (1:2000). 1) la ferme de la famille Oberson, ex-propriétaire du terrain, 2) emplacement de la villa romaine

En 1983, des travaux d'infrastructure, occasionnés par le développement d'un lotissement de villas, touchèrent à nouveau le site romain. Une tranchée d'adduction d'eau recoupa cinq murs maçonnés répartis sur une distance de 25 m. Ce constat provoqua, en novembre 1983, une brève intervention de sauvetage exécutée par S. Menoud, J.-L. Boisaubert et M. Bouyer[3]; elle permit un relevé précis des structures et des couches archéologiques rencontrées qui révélaient au moins deux périodes d'occupation distinctes ainsi qu'une succession de quatre pièces dont une était probablement chauffée par hypocauste. Le matériel recueilli, tout en indiquant un abandon du site survenant dans la seconde moitié du IIIe siècle, ne fournissait aucun indice quant à la date d'installation de l'édifice.

En 1984, la construction d'une villa, à proximité immédiate des vestiges repérés l'année précédente, occasionna une intervention programmée dirigée par B. Dubuis.[4] En 1985, l'édification prévue d'une demeure dans la parcelle voisine entraîna une seconde campagne de recherches dont la direction fut confiée au signataire.[5] Ces deux fouilles successives ont permis de dégager intégralement l'aile septentrionale de la villa gallo-romaine, qui abritait un

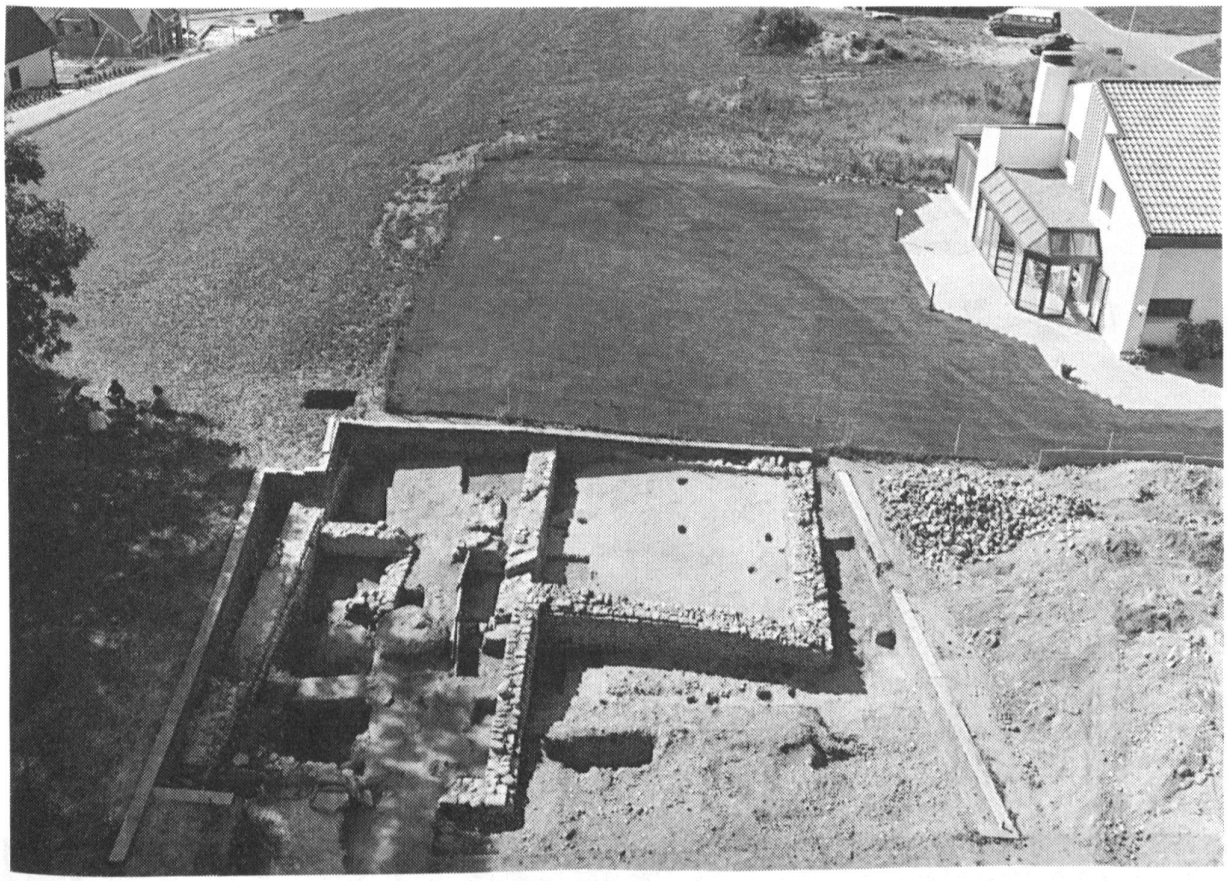

Fig.28 *Marly.* Vue aérienne de la villa gallo-romaine (fouilles de 1985)

complexe thermal (fig. 29). L'analyse de son évolution a mis en évidence au moins quatre phases principales d'aménagement, probablement précédées par une occupation humaine plus ancienne.

Implantation des bâtiments et occupation pré-romaine
(Les numéros des murs et des locaux renvoient à la fig. 30.)

L'ensemble du corps de bâtiment fouillé est installé dans un remblai sablo-limoneux qui comble une dépression d'origine naturelle dans la moraine. Cette dernière a toutefois reçu une occupation humaine antérieure à l'édifice gallo-romain comme en témoigne une série de neuf trous de poteaux implantés en bordure orientale du local 4. La majorité d'entre eux est implantée dans un niveau de sable gris propre qui comble une excavation rectiligne, artificiellement pratiquée dans la moraine, dont l'axe est parallèle au mur M 20. Leur disposition ne permet pas de définir un plan cohérent. Toutefois, un alignement axé nord-sud semble se diriger vers une grande fosse rectangulaire, profonde de 1,8 m, située un peu plus à l'est et qui est aménagée dans la moraine selon la même orientation (fig. 31). Le comblement sablo-limoneux propre, qui scelle cette série de structures à la fonction indéterminée[6], n'a livré ni mobilier archéologique permettant de les dater, ni aucune trace d'activité humaine (charbons de bois, os, etc.).

Les bâtiments

– Premier état (fig. 32a)

Le plan initial de l'établissement gallo-romain n'est que partiellement connu, car nos travaux n'ont pu saisir que la limite septentrionale ainsi qu'une faible partie de la façade occidentale du bâtiment principal (fig. 31 et 33). Ce dernier, de forme probablement rectangulaire, présente une largeur de 12 m dans l'axe est-ouest pour une longueur totale inconnue, mais qui excède de manière certaine 25 m dans l'axe nord-sud.

Les puissants murs qui le composent (M 24, M 27 et M 28, fig. 34 et 51) sont chaînés entre eux. D'une largeur de 0,8 m en élévation, ils sont constitués par un double parement de boulets de rivière à blocage central liés à un mortier chaulé, sableux, gris-jaune. Les fondations, qui reposent sur un radier de trois assises de boulets, parfois posés de champ, ont été édifiées à l'aide d'une banche de planches dont l'empreinte est encore perceptible dans le mor-

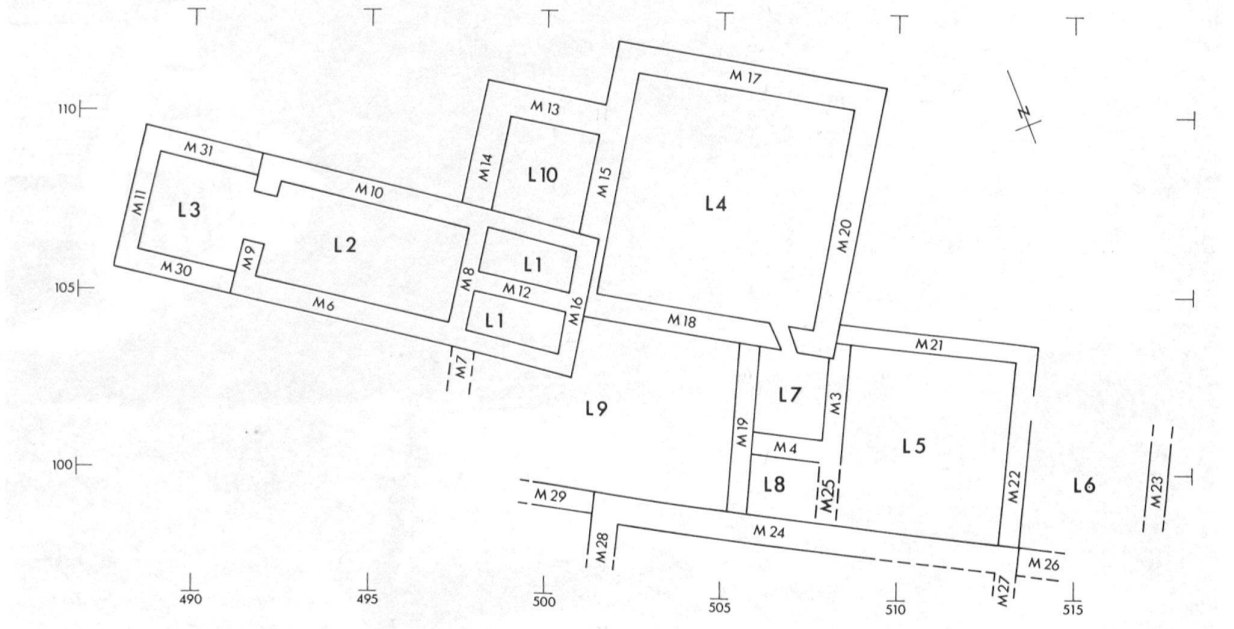

Fig.30 *Marly*. Nomenclature des murs (M) et des locaux (L) (1:200)

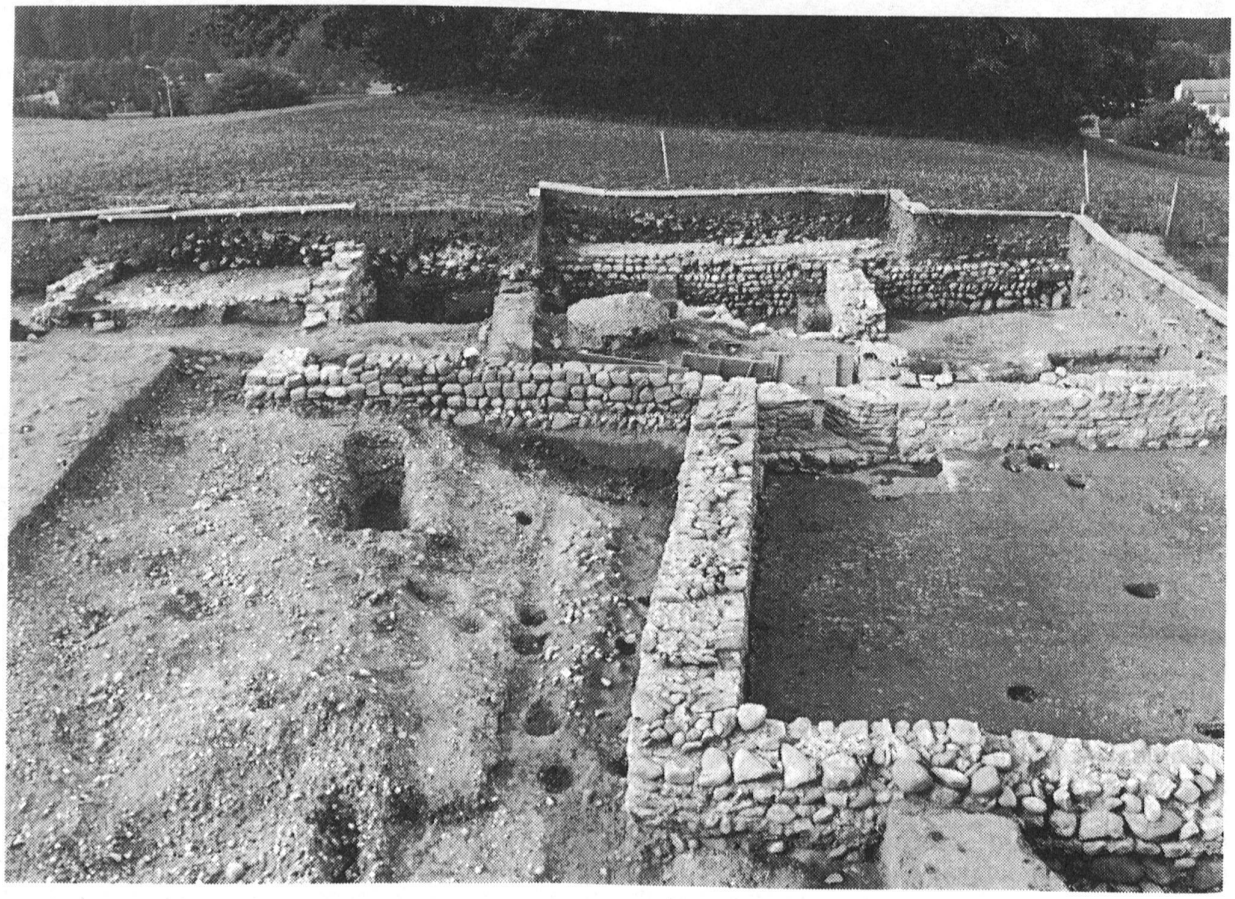

Fig.31 *Marly*. Zone centrale de la fouille 1985. Au premier plan, à gauche et au centre, implantation des structures antérieures à l'édifice romain, dans la dépression morainique.

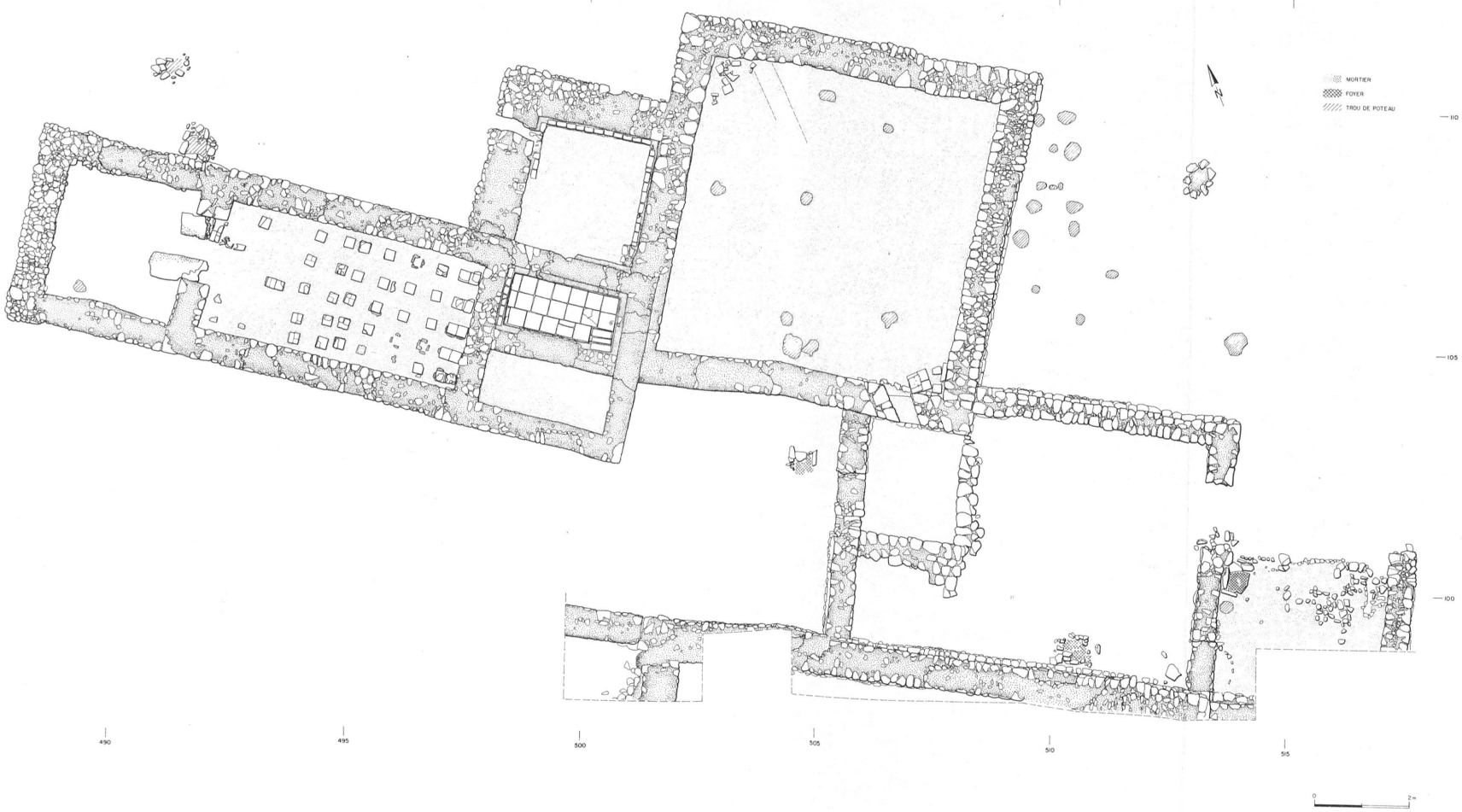

Fig. 29 *Marly*. Plan général de l'aile septentrionale de la villa gallo-romaine (fouilles 1984–1985)

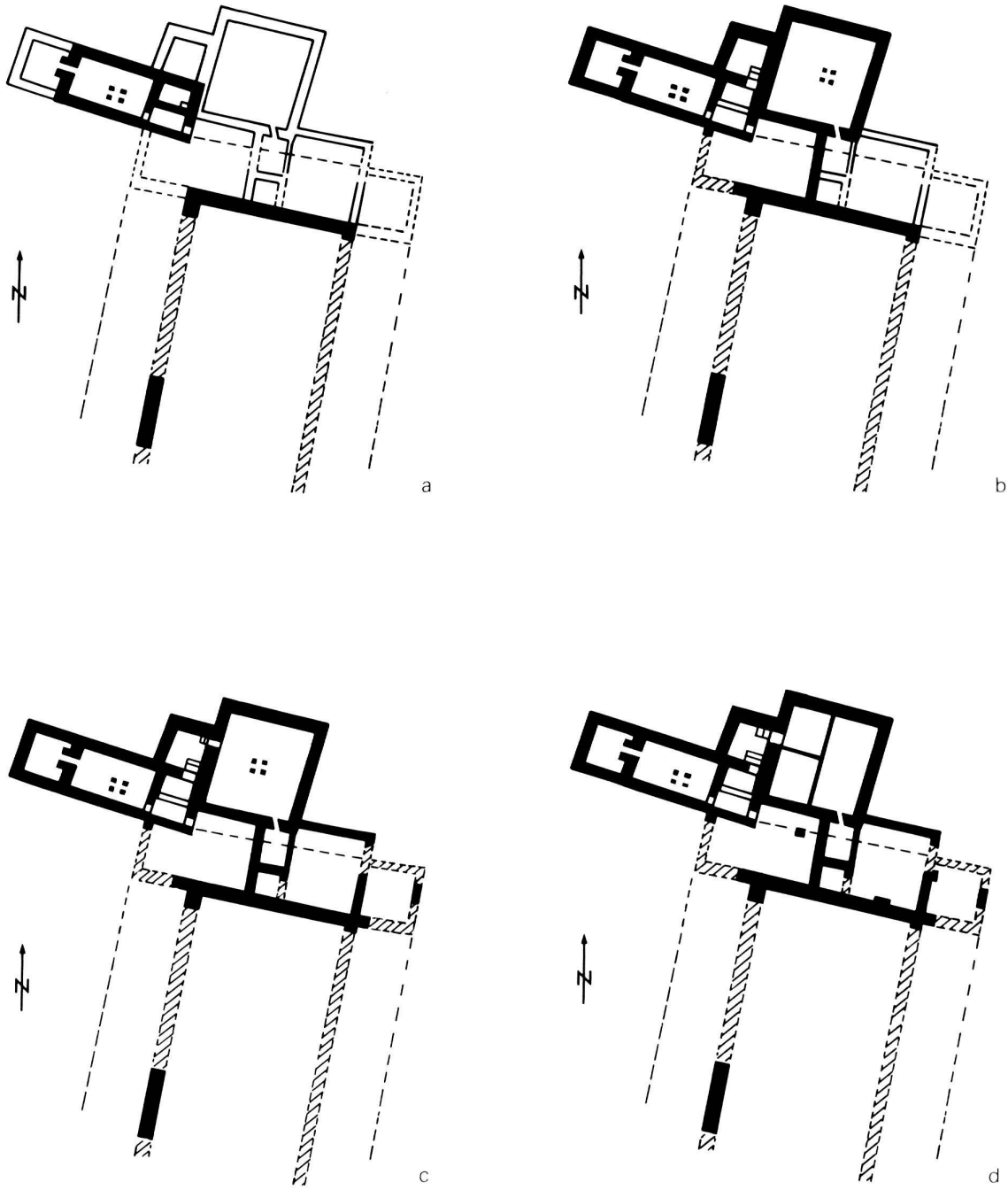

Fig. 32 *Marly*. Plan diachronique de structures (1:400). a) première période: 70–100 apr. J.-C., b) deuxième période: 100–150 apr. J.-C., c) troisième période: post 150 apr. J.-C., d) quatrième période: 260–300 apr. J.-C.

Fig.33 *Marly*. La façade occidentale du bâtiment principal (M 28), apparaissant en élévation dans le bosquet.

tier (fig. 35). Leur aménagement a occasionné l'excavation partielle du remblai sablo-limoneux susmentionné ainsi que la présence d'un niveau de chantier établi à la base de la partie banchée des fondations. Les 54 fragments de céramique recueillis dans cette couche forment un ensemble homogène datant de la seconde moitié du Ier siècle (fig. 36, a–h).[7]

La construction d'un petit édifice thermal de plan rectangulaire (fig. 37), situé à 3 m au nord-ouest, ne peut être datée précisément en l'absence de tout mobilier archéologique dans ses niveaux d'installation; la nature de ses maçonneries (fig. 38), identiques à celles du bâtiment principal, rend cependant vraisemblable la contemporanéité de leur édification.[8]

De dimensions modestes (9 × 4 m), cette annexe balnéaire est composée d'un local chauffé par hypocauste (L 2) auquel est accolé un vestibule qui s'ouvre sur un petit bassin d'eau froide (frigidarium = L 1). Le praefurnium, qui assurait le chauffage de cet ensemble, était situé en plein air, à l'ouest de L 2.[9] L'air chaud pénétrait dans le caldarium par un alandier aménagé asymétriquement dans M 9 afin de favoriser le tirage (fig. 39); les piédroits, qui débordent largement à l'extérieur du bâtiment, sont composés de deux blocs rectangulaires en molasse, entre lesquels était installé le foyer.

Fig.35 *Marly*. Détail des fondations du mur M 24

Fig.34 *Marly*. Angle nord-est du bâtiment principal. A gauche, les fondations de M 26 qui ferme le local L 6, avec l'emplacement du seuil installé sur le terrazzo. A droite, M 22 qui sépare L 6 de L 5, également doté d'un seuil.

L'hypocauste lui-même (L 2) comportait 11 rangées de cinq pilettes; elles prennent appui sur un sol en terrazzo dont la surface, régulièrement striée, est établie à la base de la partie banchée des fondations. Le doublement des pilettes, tant au centre de L 2 que contre le mur oriental (M 8), indique, d'une part, la présence d'une cloison nord-sud subdivisant en deux parties égales ce local[10] et, d'autre part, l'existence d'une banquette accolée à M 8. Aucun élément du sol supérieur (suspensura) n'était conservé in situ. Le niveau approximatif de sa base est toutefois indiqué par la présence d'une chape de mortier au tuileau couronnant la partie méridionale de M 8, qui signale également l'emplacement de la porte qui s'ouvrait vers le vestibule et le bassin (L 1).

L'aménagement de ce dernier, qui communiquait directement avec le vestibule, a nécessité le doublement des parois qui l'entourent par un placage de briques retaillées intégralement et recouvertes par une importante chape de mortier au tuileau (fig. 40). Son fond est constitué par des carreaux de brique installés sur un lit de tuileau; l'accès est facilité par un escalier fort étroit composé de quatre marches en brique, elles aussi enduites. L'écoulement du

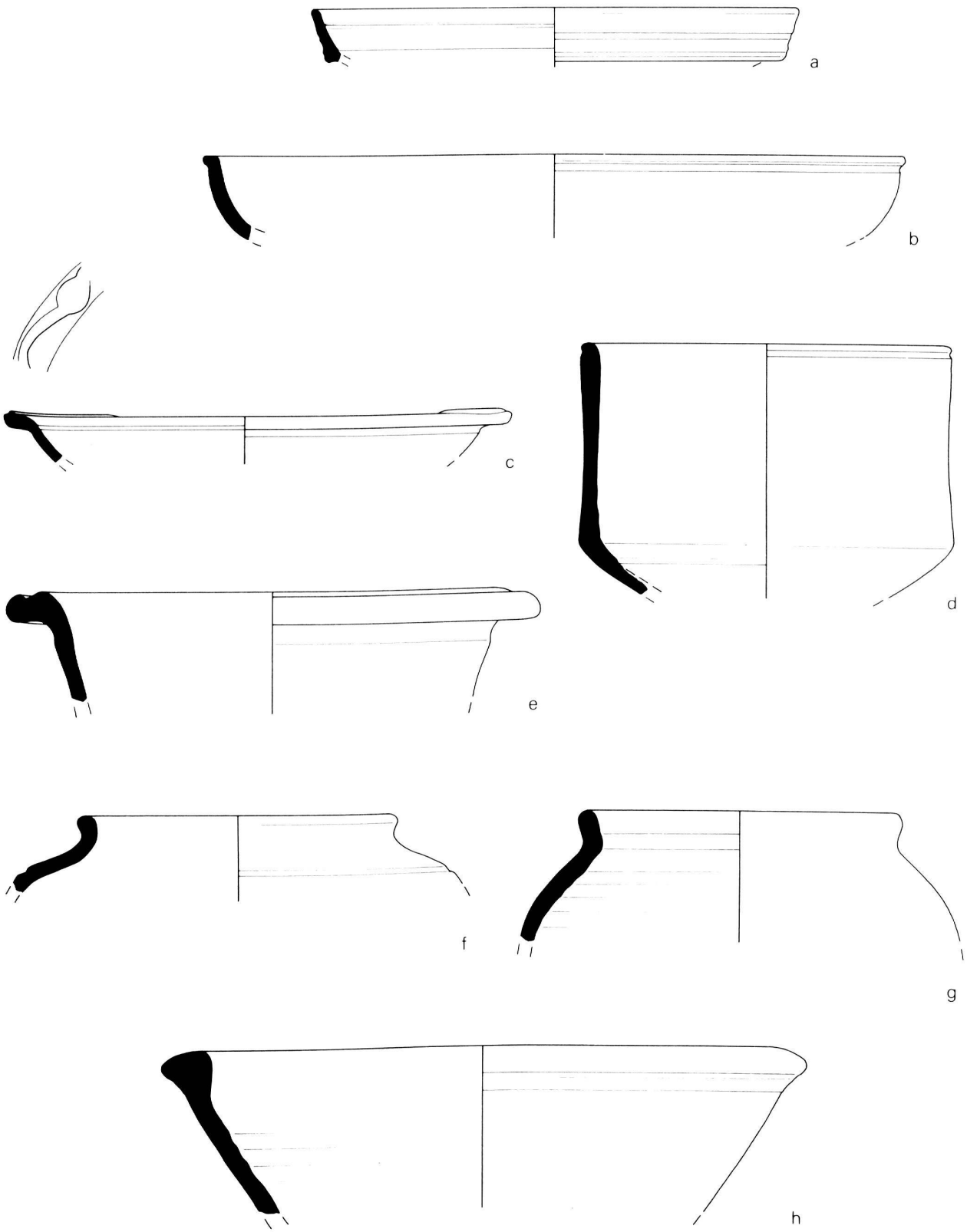

Fig.36 *Marly*. Céramique de l'état 1 (1re phase de construction). a–b) assiettes, c) coupelle, d) bol, e–g) pots, h) terrine, (1:2)

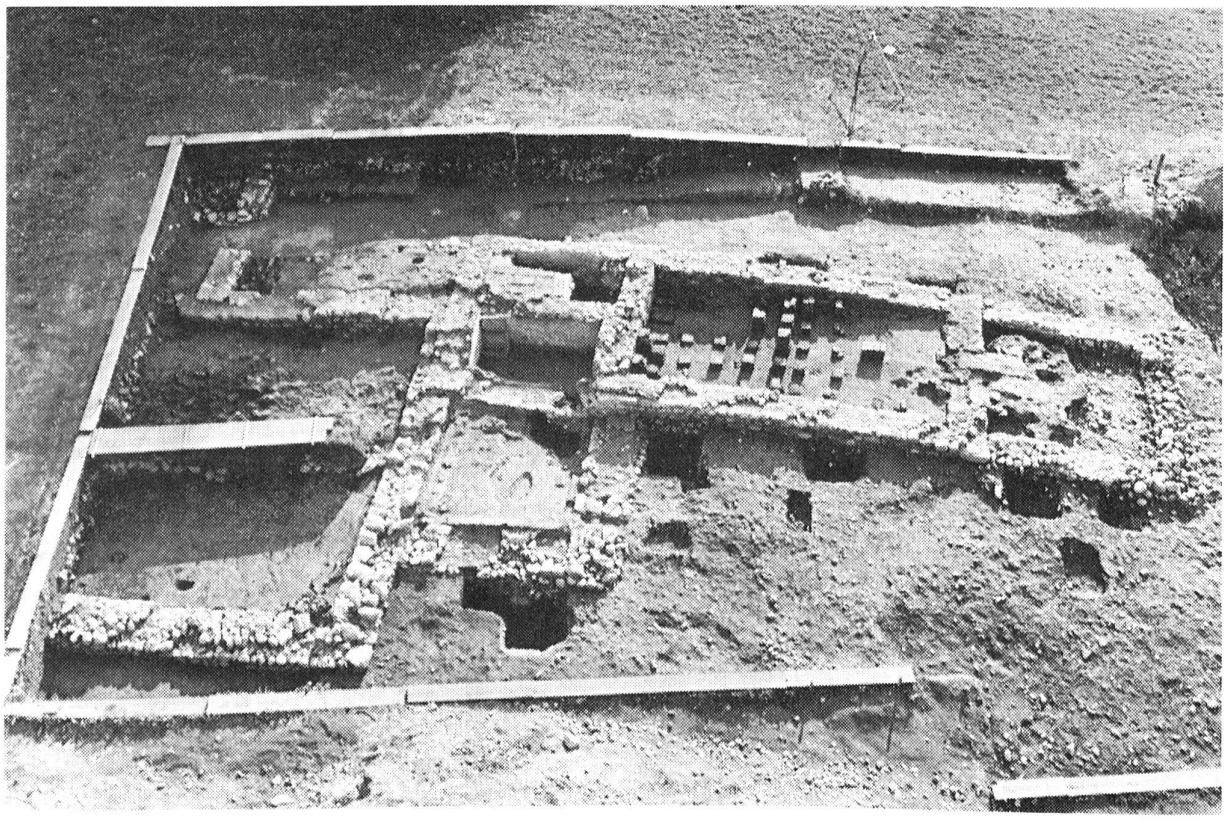

Fig.37 *Marly.* Vue générale de l'annexe thermale découverte en 1984 (fouilles B. Dubuis)

bassin, situé à proximité de l'angle nord-ouest, était probablement assuré par un tuyau en plomb disposé obliquement dans M 10, récupéré lors de modifications ultérieures.

De nombreux fragments des fresques décorant cet édifice thermal ont été recueillis. Ils permettent de restituer un décor classique, composé d'une plinthe rouge pompéien surmontée par une série de panneaux et interpanneaux à filets rouges, ocres et noirs sur fond blanc, agrémentés de motifs géométriques circulaires de couleur verte, jaune et noire.

Bien que l'aménagement interne du bâtiment principal soit inconnu, la disposition d'ensemble des vestiges de cette période laisse transparaître un plan de type basilical (Hallenvilla) bien connu dans notre pays.[11] La présence de portiques ceinturant notre édifice est probable; leur gabarit transparaît encore dans l'alignement des pièces plus tardives (L 6 et

Fig.38 *Marly.* Les fondations du mur M 6 (façade sud des thermes, état 1)

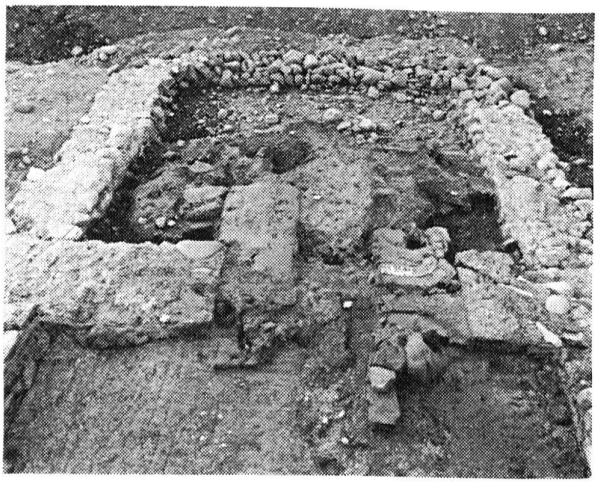

Fig.39 *Marly.* Le praefurnium du 2e état

Fig.40 *Marly.* Le bassin d'eau froide (L 1) des thermes du 1er état

L 9) qui seront installées sur leur emplacement.[12] Ce plan est comparable, par son ampleur, à celui de la première maison de maître, de Seeb (ZH), qui est un des plus grands édifices romains ruraux de notre pays connu à ce jour (fig. 41).[13]

– Deuxième état (fig. 32b)

Cette période est caractérisée par un agrandissement des bains et par l'établissement d'un local (L 9) reliant le corps d'habitation à l'annexe thermale. Le développement de cette dernière s'effectue par l'adjonction au nord-est d'une vaste salle chauffée par hypocauste (L 4), accompagnée d'un bassin d'eau froide plus important (L 10).

Le local L 9, dont la fonction demeure inconnue, est doté d'un sol en terrazzo reposant sur un hérisson de galets; sa limite occidentale n'est marquée que par de gros blocs de fondation assemblés, en pierres sèches, (fig. 42) qui ont vraisemblablement servi de base à un mur en pisé à ossature-bois[14].

Le praefurnium, qui assure le chauffage de la salle L 4, est établi au nord-est du mur M 19 qui délimite le local 9. Il est lui aussi installé en plein-air, dans une cavité creusée dans le remblai sablo-limoneux et aménagée par une chape de mortier (fig. 43). L'air chaud pénétrait dans le local 4 par le biais d'un alandier disposé obliquement vers le nord-ouest, dans le mur M 18, afin de favoriser le tirage de

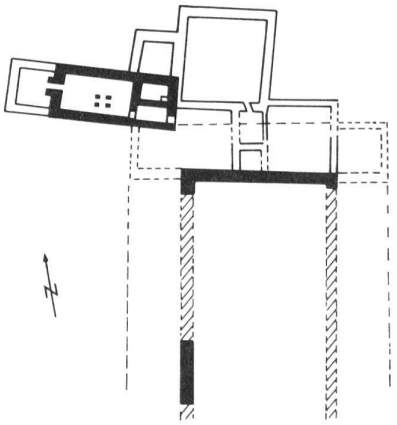

a

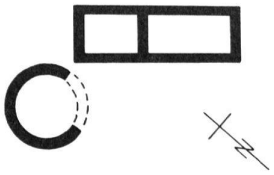

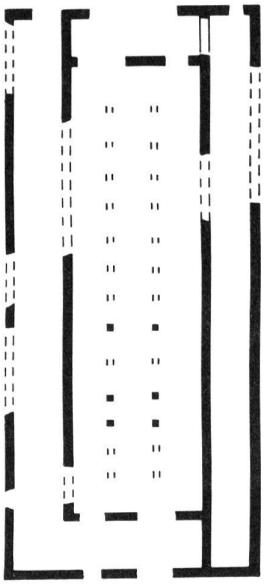

b

Fig.41 *Marly.* a) plan du 1er état de Marly (70–100 apr.J.-C.) au 1: 500, b) plan de l'état 2 de Seeb ZH (40–70 apr.J.-C.) au 1: 500. Extrait de W. Drack, Der römische Gutshof bei Seeb, AF 1, 1979.

l'installation. Les piédroits originaux en molasse, probablement usés par une utilisation intensive, ont été remplacés à une époque ultérieure par des massifs de maçonnerie, sans doute plus résistants.

Aucun élément de l'hypocauste de la salle L 4 n'a été retrouvé en place, celui-ci ayant été entièrement démonté lors de la quatrième et dernière période, excepté le sol inférieur qui est constitué par un terrazzo (fig. 44). Les murs qui délimitent cette pièce (M 15, M 17, M 18 et M 20) sont chaînés entre eux, sauf M 15 qui, dans son segment méridional, vient doubler l'angle nord-est de l'édifice balnéaire primitif. Le parement interne des parois est recouvert par un crépi de mortier au tuileau partiellement noirci par la chaleur.

Les parois du bassin L 10 (M 13–15) sont liées à celles de la salle voisine (L 4) et viennent buter

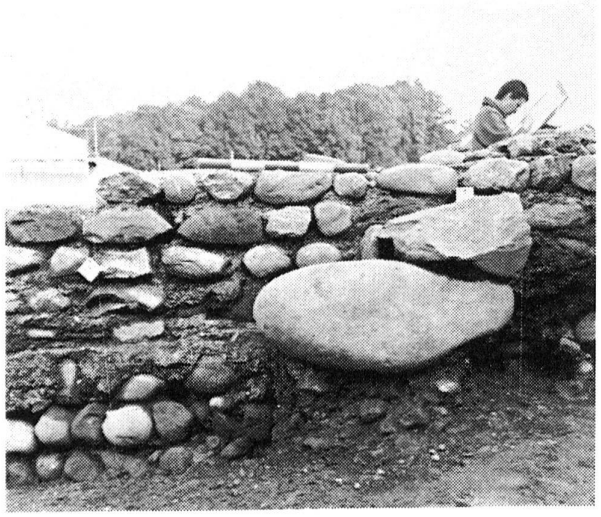

Fig.42 *Marly.* Blocs de fondation du mur M 7, délimitant vers l'ouest le local L 9

contre la façade septentrionale de l'annexe thermale initiale (M 10) (fig. 45). Leur étanchéité est assurée par un crépi de tuileau appliqué sur le parement interne des murs, qui est doublé d'un placage de briques régulièrement fragmentées, disposées en lits horizontaux, elles-mêmes recouvertes par un épais revêtement de tuileau. Le fond du bassin repose sur un important radier de boulets de rivière, qui forme en même temps les fondations des murs M 13 et M 14; il est revêtu d'une double chape de mortier au tuileau, aux surfaces soigneusement lissées et liées avec le crépi du placage d'étanchéité. L'accès au bassin était là aussi facilité par un large escalier installé dans l'angle sud-est de la pièce; il a aujourd'hui entièrement disparu, excepté les négatifs de la première marche, encore perceptibles à la surface du tuileau du sol (fig. 46). L'écoulement des eaux usées s'effectuait par une canalisation aménagée dans le mur M 14, à proximité de son angle nord-ouest (fig. 47).

Fig.43 *Marly.* Le praefurnium (L 7) de l'hypocauste de la salle L 4. A remarquer l'alandier oblique, avec les piédroits maçonnés de l'état 3.

Cet agrandissement entraîna un réaménagement de l'édifice balnéaire primitif; ainsi, le petit bassin du local L 1 fut comblé et entièrement recouvert par un sol de tuileau installé sur un radier de galets, afin d'agrandir le vestiaire. Le sol de ce dernier, préalablement dépouillé de son dallage de calcaire, reçut également un revêtement neuf. Ce nouvel agencement ne modifie cependant pas la fonction du local L 2 dont le praefurnium est à présent abrité des intempéries par les murs M 11, M 30 et M 31 (fig. 39).

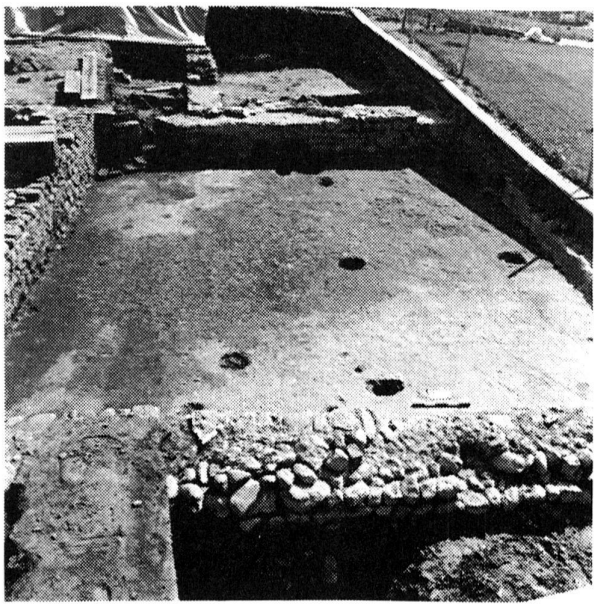

Fig.44 *Marly.* Le sol inférieur de la salle chauffée L 4. On distingue nettement les trous de poteaux (état 4) installés après le démontage de la suspensura. Au fond, l'alandier du praefurnium L 7.

Fig.45 *Marly*. Au premier plan, le frigidarium (L 10) du 2e état

Seuls deux fragments de céramique, recueillis dans le sol en terrazzo de la salle L 4 , fournissent un indice chronologique ténu pour la datation de cet état ; il s'agit d'un bord d'assiette en terre sigillée, de forme Drag. 42 (fig. 48a), accompagné d'un fond de mortier à la paroi cannelée (fig. 48b). Ce type de céramique, qui ne peut être antérieur à la période 90–120 apr.J.-C., nous amène à dater (sous toute réserve) cet agrandissement de la première moitié du IIe siècle.

– Troisième phase (fig. 32c)

Elle se caractérise par l'adjonction de deux nouvelles pièces, L 5 et L 6, établies à l'est de la salle L 9 (fig. 31). Cette nouvelle disposition entraîne, pour des raisons de commodité évidentes, la construction d'un petit local L 7 (fig. 49 et 50) entourant le praefurnium qui assure le chauffage de la salle L 4.

Les murs M 3 et M 4, qui délimitent ce local, sont dissemblables ; en effet, si M 4 est un mur maçonné et parementé du côté du foyer, il n'en va pas de même pour M 3 qui n'est composé que d'un solin non maçonné, probablement destiné à supporter une cloison de briques crues. La limite orientale de M 4 amorce un retour axé nord-sud (M 25) en direction du mur de façade du bâtiment principal (M 24),

Fig.46 *Marly*. Bassin L 10. Détail de négatif de l'escalier d'origine (état 2)

Fig.47 *Marly*. Bassin L 10. Détail du canal d'évacuation des eaux usées. Il se prolongeait à l'extérieur par un chenal creusé dans le sol sur une distance de 1,5 m.

indiquant ainsi la présence d'un second petit local (L 8) de fonction indéterminée (fig. 51).[15]

La pièce L 5, matérialisée par les murs M 21 et M 22 qui sont chaînés, s'inscrit entre la façade septentrionale de l'édifice central (M 24) et les murs orientaux, nouvellement aménagés, des locaux L 7 et L 8 (M 3 et M 25) (fig. 31). Son sol de terrazzo a entièrement disparu au cours des siècles et n'était présent que sous forme de débris, le plus souvent mêlés aux perturbations modernes. L'arasement subi par les murs ne permet de reconnaître qu'un

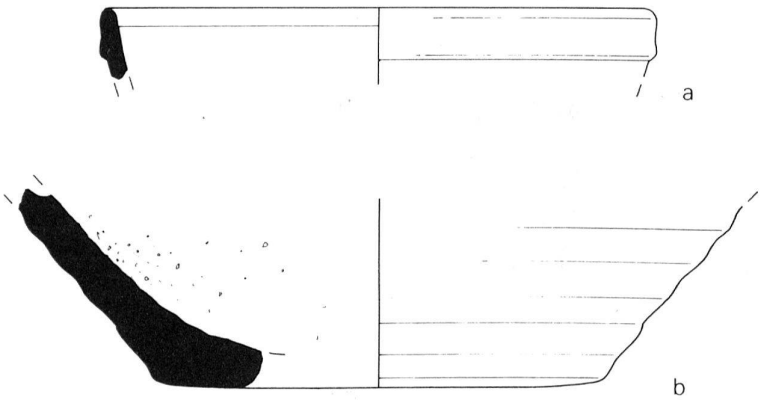

Fig.48 *Marly*. Céramique de l'état 2 (2e phase de construction). a) assiette, b) mortier, (1:2)

seul accès, aménagé dans l'extrémité méridionale du mur M 22 qui vient buter contre M 24 (fig. 34).

Le local L 6 (fig. 52) est vraisemblablement aménagé à l'emplacement du portique est du bâtiment principal; son mur nord a été intégralement détruit par la tranchée d'adduction d'eau creusée en 1983, qui a néanmoins laissé subsister les autres parois (M 22, M 23 et M 26). Ces maçonneries, ainsi que celles de la pièce L 5, se distinguent de celles construites précédemment par l'usage d'un mortier très sableux, à grosses inclusions chaulées, et par le réemploi en fondation de fragments de dalles en calcaire. Son sol est composé d'un terrazzo établi sur un important radier de galets. Outre l'ouverture susmentionnée dans M 22 qui donne accès à la salle L 5, un seuil bien conservé apparaît dans M 26, à l'angle sud-ouest de la pièce (fig. 34).

Peut-être parallèlement à ces travaux, le fond du bassin L 10 reçoit un nouveau sol de tuileau ainsi qu'un accès supplémentaire composé d'un escalier installé dans son angle nord-est (fig. 45).

Une datation précise de ces transformations s'avère impossible en l'absence quasi-généralisée de matériel; en effet, les deux seuls tessons recueillis, qui proviennent du radier de sol de la pièce L 6,

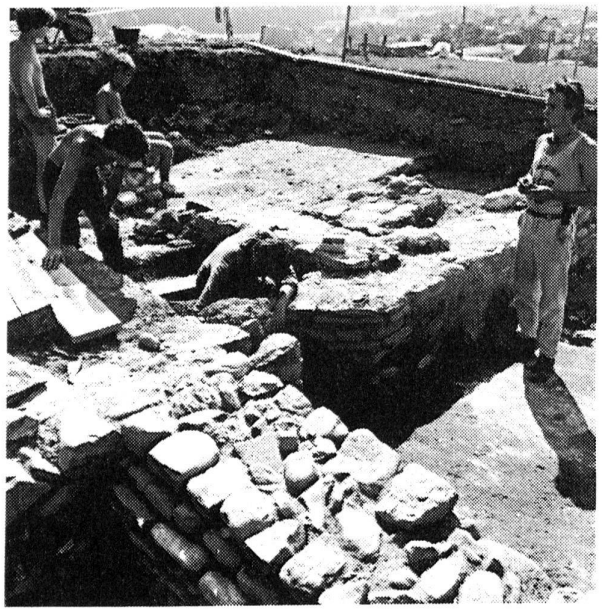

Fig.49 *Marly*. Le local L 7 (état 3) abritant le praefurnium de la salle L 4, en cours de dégagement

Fig.50 *Marly*. Angle nord-est du local L 7, délimité à gauche par le solin non maçonné M 3 et à droite par le mur M 4 (état 3)

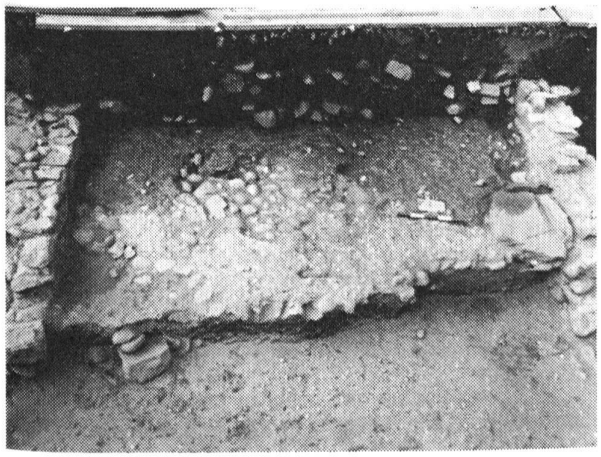

Fig.51 *Marly.* Le local L 8, délimité par M 4 au premier plan, M 19 à l'extrême droite et M 25 dont on voit le départ chaîné avec M 4. Le reste de M 25 a été détruit en 1927. Vue vers le sud-est.

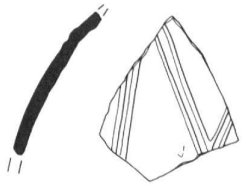

Fig.53 *Marly.* Céramique de l'état 3 (3e phase de construction). Gobelet (1:2)

sont des fragments d'assiette en sigillée du type Drag. 36, très fréquent pendant tout le second siècle de notre ère.[16] La découverte d'un tesson de gobelet ovoïde à revêtement argileux (fig. 53), emprisonné sous la nouvelle chape de tuileau du bassin L 10, nous permet toutefois de confirmer que certaines des modifications ne sont pas antérieures à la seconde moitié du IIe siècle apr. J.-C.

– Quatrième état (fig. 32 d)

Cette période voit une transformation de la plupart des locaux, qui se traduit par l'installation de foyers domestiques dans les pièces L 5, L 6 et L 9 et par le démontage complet de l'hypocauste de la salle L 4 dont la surface est subdivisée en trois pièces de modestes dimensions.

Les foyers sont uniformément composés d'une ou plusieurs dalles de molasse posées à plat dans les sols de terrazzo préablablement détruits; elles sont calées par des fragments de briques ou de molasse disposés verticalement sur leur pourtour (fig. 49 et 54). Un trou de poteau destiné à accueillir une crémaillère est visible sur la gauche de l'installation du local L 6. Deux des trois foyers sont placés contre des murs (M 22 et M 24); la rubéfaction des sols et du mortier des parois qui les entourent indique un usage prolongé et assez intensif.

L'emplacement des cloisons subdivisant en trois locaux distincts la salle L 4 est marqué par quatre trous de poteaux qui ont reçu les madriers formant l'armature verticale de ces galandages (fig. 44). Les volumes obtenus sont inégaux: le local oriental s'étend sur plus de la moitié de la place disponible, tandis que les deux pièces occidentales se répartissent l'espace restant. La fouille a révélé une forte quantité de céréales carbonisées sur toute la surface de L 4; son utilisation en tant que grenier est donc probable. L'analyse stratigraphique n'a cependant pas permis de mettre en évidence des niveaux d'occupation, non perturbés par la démolition générale, qui soient en relation avec ces aménagements.[17]

Fig. 52 *Marly.* Le local 6; au premier plan, la tranchée d'adduction d'eau creusée en 1983. On remarque le foyer tardif installé dans le terrazzo.

Fig.54 *Marly.* Foyer tardif (état 4) installé contre le mur M 22, dans le local L 6. A remarquer le trou de la crémaillère, à gauche du foyer.

Les restructurations susmentionnées ne semblent pas avoir altéré l'annexe thermale du premier état; aucune trace de modification tardive antérieure à la démolition n'a pu y être mise en évidence.

La présence de ces modifications indique probablement le départ du propriétaire légitime, qui entraîne une véritable «squatterisation» de l'édifice. Le nombre des foyers signale la présence de plusieurs cellules familiales installées de façon durable, comme le démontre l'ampleur des travaux effectués (par ex.: subdivision de la salle L 4).

Un abondant matériel a été recueilli dans la démolition générale très cendreuse qui rend plausible l'hypothèse d'une destruction par le feu. Les monnaies découvertes en 1985 se trouvaient toutes dans cette couche; elles fournissent un terminus post-quem se situant entre le règne de Claude II le Gothique (268–270 apr.J.-C.) et celui de l'usurpateur gaulois Tetricus (270–273 apr. J.-C.).[18] La poterie confirme entièrement cette datation. Elle est composée d'une abondance de céramiques à revêtement argileux (bols, coupes, gobelets, cruches et mortiers: fig. 56.1, 56.2 et 57) qui côtoyent quelques éléments résiduels de sigillée (fig. 55, a–c); les formes de céramique commune claire et grise sont comparativement rares (fig. 58, a–e).

La durée de cette occupation, qui débute à la suite des invasions de 259–260 apr.J.-C., est malaisée à déterminer. La présence d'un mortier caréné Drag. 45 (fig. 59a) ainsi que de céramique commune caractéristique (pots à provisions ovoïdes: fig. 59, b et c; écuelle: fig. 59d) confirme toutefois la possibilité d'un abandon définitif ne survenant pas avant la première moitié du IVe siècle.

M.-A. H.

Notes

1 G. de Bonstetten, Carte archéologique du canton de Fribourg 1878, p.9.

2 Voir à ce sujet: N. Peissard, Carte archéologique du canton de Fribourg 1941, pp.67/68.

3 Les résultats de cette intervention sont détaillés dans la Chronique archéologique 1983, Fribourg 1985, pp.54–60.

4 Cette campagne s'est déroulée du 5 juillet au 21 octobre 1984 et a permis d'étudier une surface de 240 m^2. Les résultats de cette intervention sont inclus dans le présent rapport.

5 La seconde campagne a eu lieu entre le 1er juillet et le 21 août, sa superficie étant de 360 m^2.

6 L'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'une palissade ayant servi à contenir la moraine, mais elle ne permet pas d'expliquer la fonction des trous de poteaux situés hors alignement. La fosse quadrangulaire demeure d'un usage inconnu, car elle est trop profonde pour être une tombe et d'un volume trop restreint pour avoir fonctionné comme silo. Le seul élément certain est leur antériorité par rapport au bâtiment romain, dont les tranchées de fondations sont partout perceptibles dans le remblai sablo-limoneux qui scelle ces structures.

7 Outre ces pièces, il faut encore signaler de nombreux fragments d'amphore de type Gauloise 4, qui est d'un usage courant à l'époque flavienne.

8 Une comparaison visuelle d'échantillons de mortier provenant de deux bâtiments ne permet pas de distinguer une différence, ce qui tend à confirmer leur édification lors d'un même chantier.

9 Deux trous de poteaux découverts à proximité immédiate de l'alandier autorisent l'hypothèse d'un avant-toit protégeant l'installation initiale.

10 Cette subdivision, dont aucun autre élément ne subsiste depuis la disparition de la suspensura, permet de restituer deux petits locaux, l'un servant de pièce chaude (caldarium, le plus proche de l'alandier), l'autre de pièce tiède (tepidarium).

11 Voir à ce sujet W. Drack, Die Gutshöfe, pp.49–72, dans UFAS V, Die römische Zeit, Bâle, 1975.

12 La largeur des portiques entourant le bâtiment rectangulaire de Seeb est de 3,5 m. Cette largeur est commune à plusieurs autres établissements de plan analogue (cf. note 11) et vient d'être mise en évidence à la villa gallo-romaine des Combettes (Morat). En examinant l'édifice de Marly, j'eus la surprise de constater que la limite orientale du local L 6 se situe exactement à 3,5 m de la façade est du bâtiment principal. Il en va de même pour la limite occidentale du local L 9, lui aussi situé à 3,5 m de la façade ouest. Cette symétrie indique à mon sens la présence d'au moins deux portiques établis le long des façades principales de l'édifice central, qui ont été ultérieurement partiellement subdivisés en locaux. L'amorce du mur M 7 est la seule preuve matérielle de leur existence dans l'état actuel des recherches (fig. 41).

13 Voir à ce sujet W. Drack, Der römische Gutshof bei Seeb, dans Archäologische Führer der Schweiz 1, Zürich, 1979.

14 Cette cloison n'était pas complètement fermée, car elle abritait vraisemblablement l'accès au praefurnium.

15 Les tranchées de 1927 ont entièrement démoli le tronçon méridional de M 25 qui n'était conservé que contre M 4, car plus profondément fondé. Une partie de l'élévation de M 25 était accrochée dans le parement de M 24, comme en témoigne un arrachage bien visible (fig. 51).

16 Ces pièces ne sont pas figurées car il s'agit d'un fragment de panse et d'une amorce de bord qui ne peuvent être rendus graphiquement.

17 On retrouve cependant dans le local L 6 et dans la salle L 4 un épais niveau cendreux pouvant correspondre à une occupation. Le matériel recueilli ne présente toutefois aucune différence avec celui découvert dans la démolition sus-jacente. Il pourrait donc s'agir du niveau d'incendie ayant définitivement mis fin à l'existence de la villa.

18 Une étude des monnaies recueillies sur le site entre 1983 et 1985 est actuellement en préparation.

Catalogue des pièces figurées

Inv: k2/1. Terre sigillée (TS). Bord d'assiette Drag. 15/17. Pâte beige-ocre, dure, fine; engobe brun-rouge, brillant. 40–70 apr.J.-C. (Fig.36a)

Inv: k72/1. TS. Bord d'assiette Drag. 18. Pâte chamois, dure, fine; engobe brun-rouge vif, brillant. 60–100 apr.J.-C. (Fig.36b)

Inv: k32/1. TS. Bord de coupelle Drag. 36. Pâte beige-rose, dure, fine; engobe brun-rouge, brillant. 60–120 apr.J.-C. (Fig.36c)

Inv: k70 72/1. TSI (imitation helvétique). Bol tronconique Drack 20. Pâte beige-orange, altérée, assez tendre; fin dégraissant sablo-micacé; engobe externe orange, brillant, quasi disparu. (Fig.36d)

Inv: 85/k36. Pot à cuire à lèvre horizontale cannelée. Pâte beige-ocre, dure; dégraissant sableux à grosses inclusions. Traces de suie sur la lèvre. (Fig.36e)

Inv: 85/k36. Pot ovoïde à col cintré, à bord éversé arrondi. Pâte gris-vert, feuilletée; dégraissant sablo-micacé. Surface interne lissée, surface externe polie, gris foncé. (Fig.36f)

Inv: 85/k36. Pot ovoïde à bord arrondi déversé, profilé pour recevoir un couvercle. Pâte beige à beige-saumon, dure; dégraissant sablo-quartzeux. Traces de suie sur la panse et le bord. Surface lissée. (Fig.36g)

Inv: k70/2. Terrine à rebord triangulaire déversé. Pâte gris moyen à coeur gris foncé, légèrement feuilletée, dure; dégraissant quartzeux à grosses inclusions chaulées. Forme proche de Vitudurum 2, nº 412. 40–90 apr.J.-C. (Fig.36h)

Inv: k60/1. Assiette Drag. 42, service E. Pâte ocre-rose, dure; engobe brun-rouge, brillant. 90–130 apr.J.-C. (Fig.48a)

Inv: k60/2. Fond de mortier à paroi cannelée. Pâte beige pâle, assez dure; dégraissant sablo-végétal, semis de quartz interne. IIe–IIIe siècles apr.J.-C. (Fig.48b)

Inv: MA-RA 84/1008. Fragment de gobelet ovoïde à revêtement argileux. Panse décorée par des motifs de cordons fendus. Pâte beige, fine et légèrement feuilletée; engobe brun-ocre, brillant, partiellement altéré. 150–250 apr.J.-C. (Fig.53)

Inv: MA-RA 84 et 85/k9–15. TS ornée. Coupe Drag. 37. Pâte ocre-rose, dure, fine; engobe brun-rouge, brillant. Scène de chasse. Lezoux, style de Paternus, 130–180 apr.J.-C. (Fig.55a)

Inv: 85/k4–44. Sigillée helvétique. Coupe Drag. 37. Pâte orange, tendre, fine; engobe rouge orangé, brillant, altéré par endroits. Décor obtenu par surmontage: aucun motif n'est perceptible excepté les oves. Bern-Enge, 200–250 apr.J.-C. (Fig.55b)

Inv: MA-RA 84/342. TS. Bord d'assiette Walters 79. Pâte chamois, dure, fine; engobe brun-rouge foncé, brillant. (Fig.55c)

Inv: MA-RA 84/1185. Ecuelle à bord arrondi profilé par une cannelure. Pâte beige assez fine, savonneuse; dégraissant sablo-végétal; engobe brun-violet clair, fortement altéré et presque totalement disparu. (Fig.56.1.a)

Inv: 85/k55. Fragment d'écuelle hémisphérique Lamboglia 8. Pâte beige-saumon, savonneuse; engobe orange-brun, brillant. (Fig.56.1.b)

Inv: MA-RA 84/23a–963. Terrine à bord horizontal arrondi. Pâte ocre-rose, dure; dégraissant sablo-végétal; engobe brun-orange, brillant, assez fortement altéré. (Fig.56.1.c)

Inv: MA-RA 84/1049. Terrine à bord horizontal rectangulaire. Pâte beige-ocre, assez dure; dégraissant sablo-végétal à grosses inclusions; engobe brun-violet satiné, altéré par endroits. (Fig.56.1.d)

Inv: MA-RA 84/507. Terrine à marli cannelé. Pâte beige foncé, dure; dégraissant sablo-végétal; engobe brun-rouge, mat, quasi disparu. (Fig.56.1.e)

Inv: MA-RA 84/47. Gobelet ovoïde graphité. Pâte gris pâle, assez tendre; engobe gris moyen, brillant. (Fig.56.1.f)

Inv: 85/k18–12. Base de gobelet graphité. Paroi fine; pâte gris moyen, très dure, sonore; engobe gris foncé, brillant. (Fig.56.1.g)

Inv: 83/mII, 84/551–763 et 85/k43. Gobelet ovoïde à lèvre triangulaire déversée. Pâte beige, fine, dure; engobe ocre-saumon à l'extérieur, brun-rouge foncé à l'intérieur. Décor de lunules et de points réalisé à la barbotine. Reflets métallescents. Bord publié dans Chronique archéologique 1983: Marly-le-Grand/Les Râpettes. (Fig.56.1.h)

Inv: 85/k25. Gobelet ovoïde à col cintré et lèvre déversée, triangulaire. Pâte brun-noir, dure; engobe brûlé, noir; rose foncé à l'intérieur. Décor ocellé sur la panse. (Fig.56.1.i)

Inv: MA-RA 84/13. Gobelet ovoïde à lèvre déversée, triangulaire. Pâte brun foncé, dure, brûlée; engobe brun foncé à orangé, brillant, brûlé. (Fig.56.2.j)

Inv: 83/m14. Gobelet ovoïde à lèvre déversée, triangulaire. Pâte beige-saumon, assez dure; dégraissant micacé; engobe ocre-orange, satiné, altéré. Décor guilloché à la molette sur la panse. (Fig.56.2.k)

Inv: MA-RA 84/22. Gobelet ovoïde à lèvre déversée, triangulaire. Pâte beige, dure; engobe orange-ocre, à reflets métallescents. (Fig.56.2.l)

Inv: 83/m12 et 85/k34–43. Gobelet tulpiforme, à bord déversé, souligné d'une cannelure. Pâte beige, savonneuse; engobe brun-orange, brillant. Décor de chevrons à la molette. (Fig.56.2.m)

Inv: 85/k34. Gobelet ovoïde à base étroite et à bord arrondi, déversé. Pâte beige, dure, fine; engobe ocre-orangé, brillant. Décor peigné en oblique (losanges) avec ocelles au centre. Bande guillochée à la base. (Fig.56.2.n)

Inv: MA-RA 84/517. Fragment de gobelet. Pâte beige-ocre, dure; engobe brun-orangé, brillant. Décor de cordons fendus. (Fig.56.2.o)

Inv: MA-RA 84/166. Bol à collerette horizontale et rebord profilé d'une cannelure. Pâte beige assez tendre; engobe rouge-orangé, brillant, quasi disparu de la surface interne et du bord. (Fig.56.2.p)

Inv: MA-RA 84/61. Coupe carénée Lamboglia 2, proche de la forme Ge 394. Pâte beige foncé, fine, dure; dégraissant sableux à grosses inclusions; engobe ocre-orangé à reflets métallescents. Décor ocellé. (Fig.56.2.q)

Inv: MA-RA 84/893. Coupe à bord déversé. Pâte beige, assez tendre; engobe brun-rouge foncé, brillant. Décor végétal excisé sur la panse. (Fig.56.2.r)

Inv: MA-RA 84/804. Bol hémisphérique à ressaut interne et bord vertical arrondi. Pâte beige, fine, assez dure; surface interne lissée; surface externe décorée d'une bande blanche avec une bande ocre sous-jacente. (Fig.57a)

Inv: 85/k13. Col d'amphore Dressel 20. Pâte beige-ocre à coeur gris, sableuse, dure; dégraissant micacé. (Fig.57b)

Inv: 85/k4. Mortier à collerette déversée, profilée d'une cannelure; rebord vertical, arrondi, concave à l'intérieur. Pâte beige, savonneuse; engobe ocre-orangé, brillant. (Fig.57c)

Inv: 85/k4. Mortier à collerette déversée et rebord arrondi, souligné d'une gorge. Pâte beige, savonneuse; traces d'engobe micacé. (Fig.57d)

Inv: MA-RA 84/505–104. Cruche à lèvre déversée, triangulaire. Pâte beige-brun, à coeur gris, assez savonneuse; engobe ocre-orangé, altéré, mat. Anse bifide. (Fig.57e)

Inv: MA-RA 84/31. Cruche à bord en amande, à une anse. Pâte rose, dure, assez fine; engobe brun-orangé, satiné, légèrement altéré. (Fig.57f)

Inv: 85/459. Terrine à bord triangulaire. Pâte gris-beige, dure; dégraissant sableux à grosses inclusions (Fig.58a)

Inv: 85/k4. Bol à collerette horizontale, cannelée. Pâte ocre-rose, assez tendre. (Fig.58b)

Inv: 85/k63. Pot à bord déversé en biseau. Pâte ocre-orangé, sableuse, assez tendre. (Fig.58c)

Inv: MA-RA 84/15. Pot ovoïde à bord déversé, arrondi. Pâte beige-ocre à coeur gris, dure; dégraissant sablo-micacé. (Fig.58d)

Inv: 85/k34. Pot ovoïde à bord rectangulaire, déversé. Pâte rose-beige, dure, fine; traces d'engobe micacé. (Fig.58e)

Inv: 83/m5. Mortier caréné Lamboglia 45. Pâte beige-ocre, dure; engobe brun-orangé à reflets brun foncé, métallescents. (Fig.59a)

Inv: 85/k55. Pot à lèvre triangulaire, déversée; rebord interne cannelé. Pâte beige, assez tendre, fortement altérée; dégraissant sablo-végétal. (Fig.59b)

Inv: MA-RA 84/500.5–105 et 84/1084. Pot ovoïde à bord déversé, triangulaire; col légèrement cintré et souligné par endroits d'une cannelure. Pâte beige-gris, feuilletée, coeur brique à gris foncé; très gros dégraissant sableux avec paillettes de mica. Surfaces rugueuses. (Fig.59c)

Inv: MA-RA 84/267. Ecuelle à bord triangulaire, replié. Pâte grise, dure; gros dégraissant sablo-quartzeux. Surfaces rugueuses. (Fig.59d)

Inv: MA-RA 84/561. Fragment de panse TS, forme Drag. 29. Décor de godrons et torsades prenant naissance dans un canthare. La Graufesenque: 40–60 apr.J.-C. (Fig.60a)

Inv: MA-RA 84/15. Bord de coupelle Drag. 24/25. Pâte chamois; engobe brun-rouge, brillant. (Fig.60b)

Inv: 85/k 61. TSI. Bol caréné Drack 21. Pâte ocre-beige, dure; engobe externe orange-ocre, brillant. Paroi épaisse. (Fig.60c)

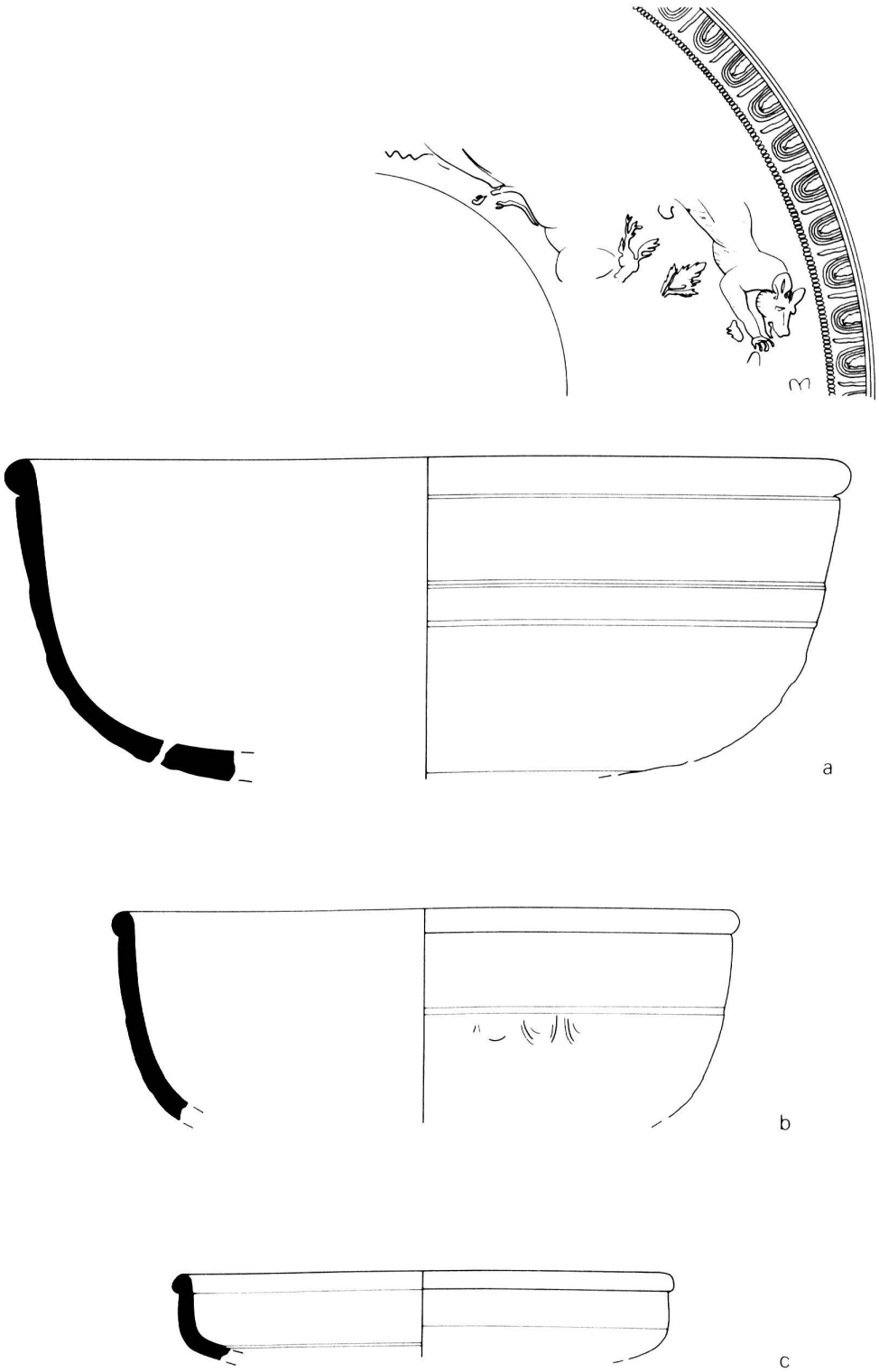

Fig.55 *Marly*. Céramique de l'état 4 (phase d'abandon). a–b) coupes (sigillée ornée), c) assiette (sigillée lisse), (1:2)

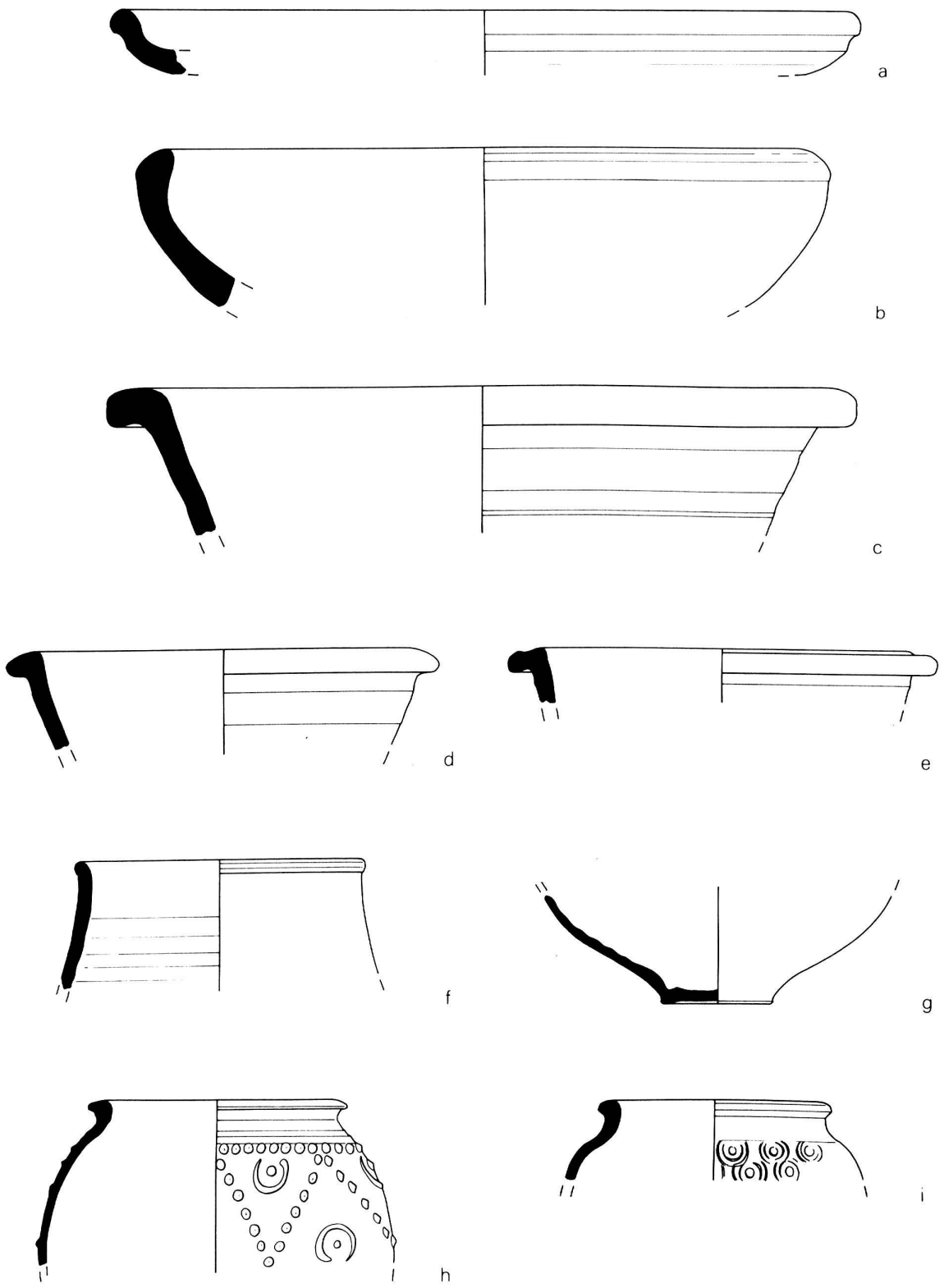

Fig.56.1. *Marly*. Céramique de l'état 4 (suite). Céramique à revêtement argileux. a–b) assiettes, c–e) terrines, f–i) gobelets

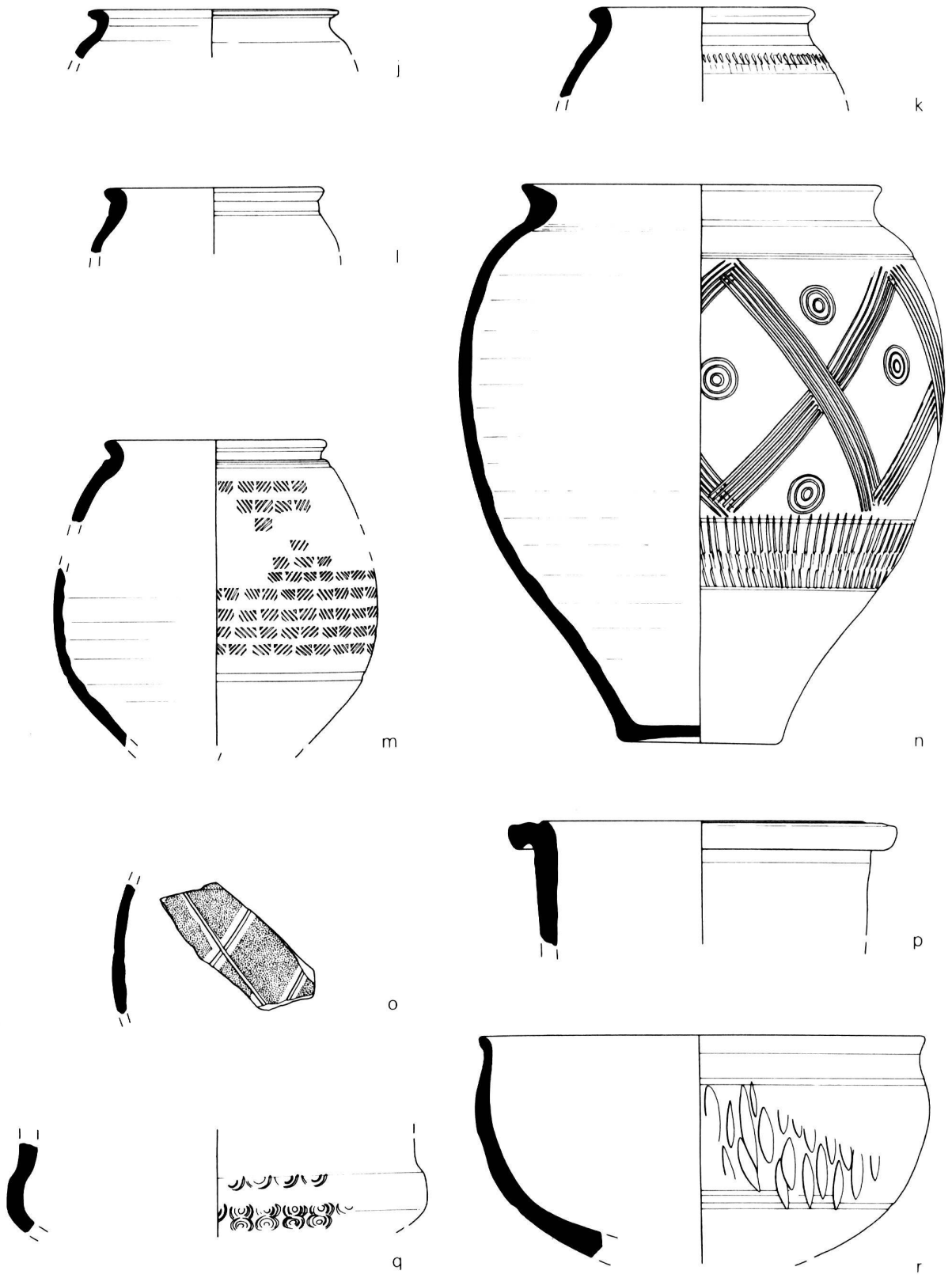

Fig.56.2. *Marly*. Céramique de l'état 4 (suite). Céramique à revêtement argileux (suite). j–o) gobelets, p) bol, q–r) coupes, (1:2)

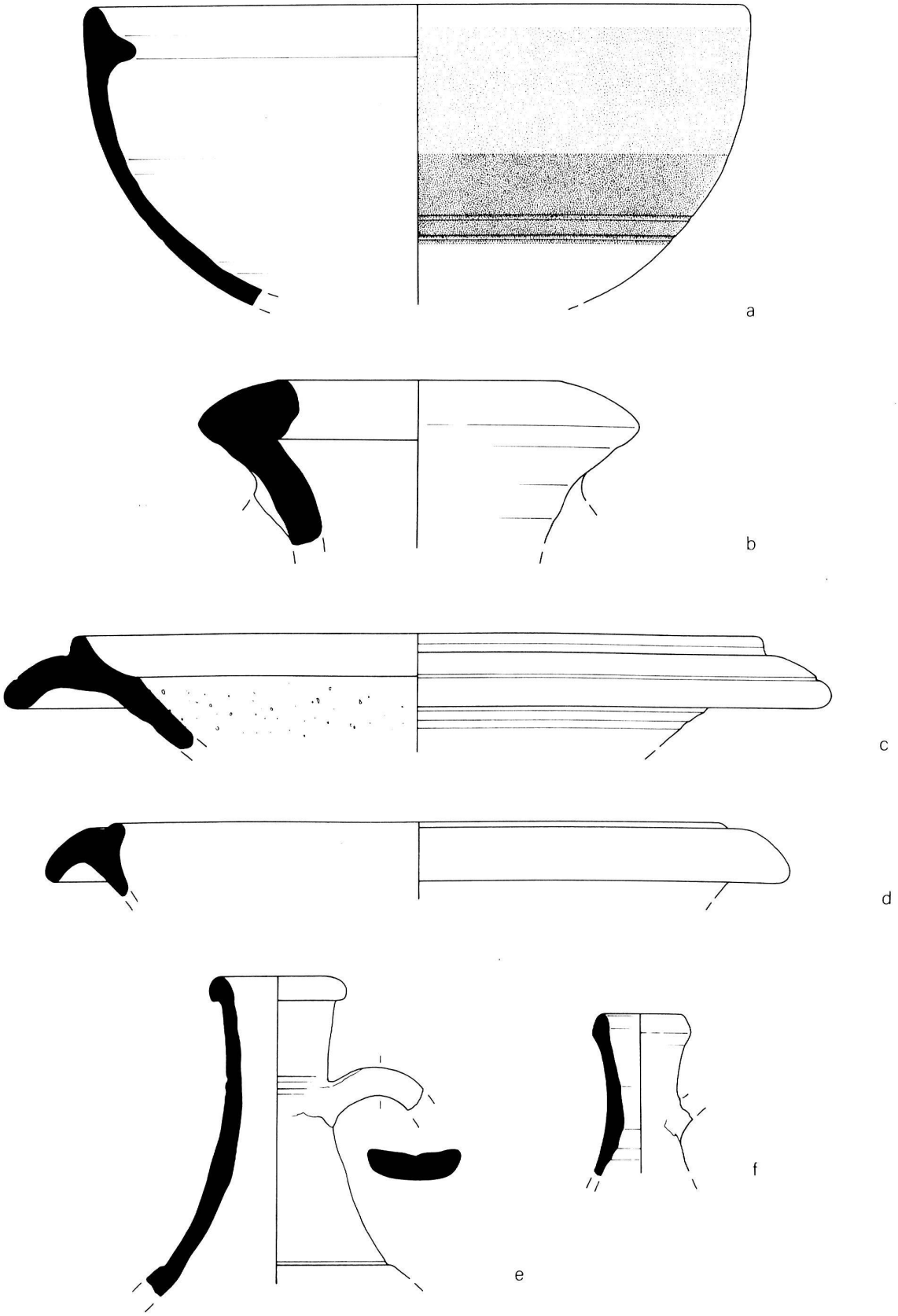

Fig. 57 *Marly*. Céramique de l'état 4 (suite). a) bol (céramique peinte), b) amphore, c) mortier (céramique à revêtement argileux), d) mortier (céramique commune claire), e–f) cruches, (1:2)

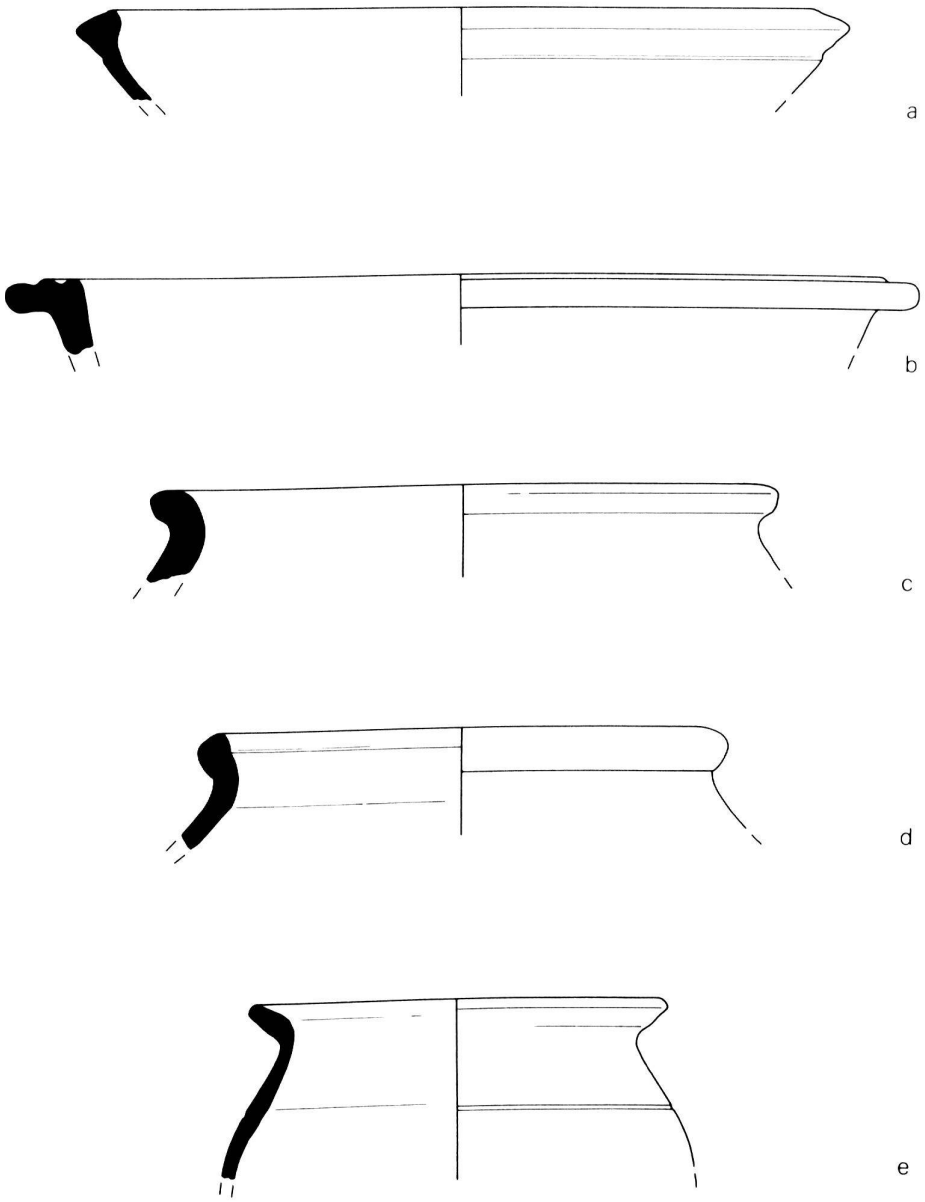

Fig.58 *Marly*. Céramique de l'état 4 (suite). Céramique commune claire. a) terrine, b) bol, c–e) pots, (1:2)

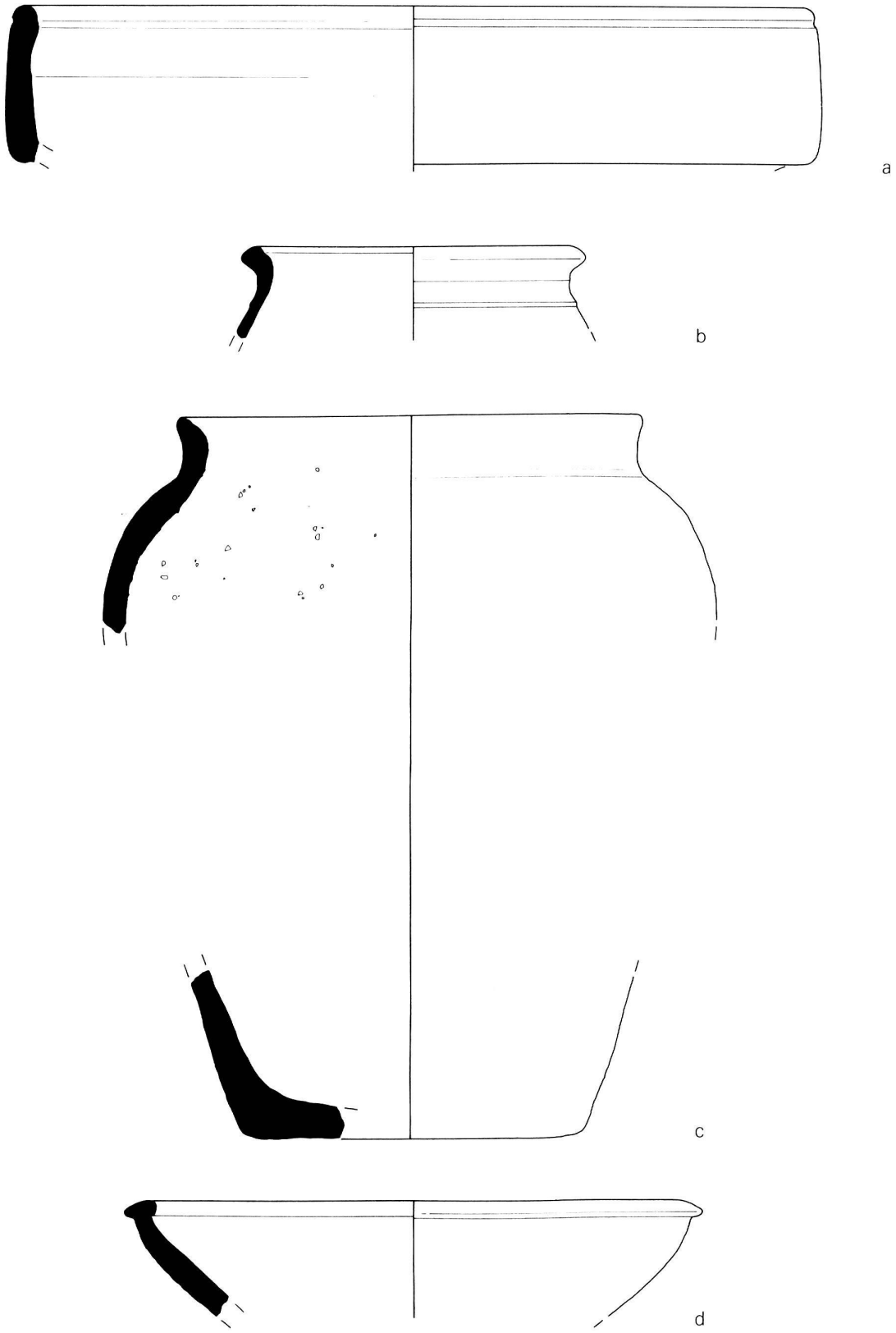

Fig.59 *Marly.* Céramique de l'état 4, probablement postérieure au IIIe siècle (réoccupation partielle du site). a) mortier (céramique à revêtement argileux), b–c) pots (céramique commune claire), d) écuelle (céramique commune sombre). (1:2)

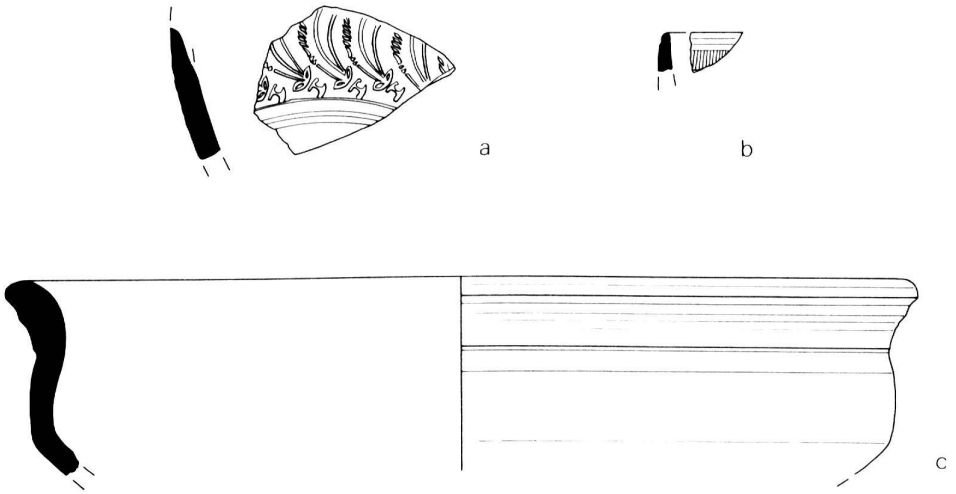

Fig.60 *Marly*. Céramique hors contexte. a) fragment de panse (terre sigillée ornée), b) coupelle (terre sigillée lisse), c) bol (imitation helvétique), (1:2)

Marsens (Gruyère)
En Barras – Parcelles n° 396 et 340
CN 1225, 571 300/166 650

Les fouilles de sauvetage se sont poursuivies du 18 juin au 12 octobre 1985, à la périphérie occidentale du «vicus» gallo-romain situé dans la plaine entre Riaz et Marsens, au pied des Monts-de-Riaz. Le programme d'investigation prévoyait l'extension des recherches dans la zone où avait été découverte, en 1981, une urne cinéraire du Bronze final (Chronique archéologique 1980–82, Arch. frib., H. Schwab, Fribourg 1984, pp.36 et 37) et le dégagement de structures repérées au cours de la campagne précédente.

Les travaux ont permis de constater que la destruction partielle de l'urne précitée et la dispersion de ses tessons avaient été occasionnées par l'implantation d'un mur romain, juste au-dessus de la fosse qui la contenait. En fait, ce mur ne se réduisait plus qu'à quelques rares pierres alignées, maigres vestiges d'un mur constitué, à sa base, d'un solin de pierres sèches et, à sa partie supérieure, de pisé sans doute, à l'instar de plusieurs autres murs du même type qui courraient parallèlement à, respectivement, environ 25 et 12 m de distance, pour les plus proches. A quoi peuvent correspondre ces alignements? Il serait tentant d'y voir des murs de clôtures. A noter cependant que toutes ces structures échappent quelque peu à l'ordonnancement général du site.

La zone nord du chantier a, pour sa part, révélé un chemin (fig. 61), large de 1,2 m environ, qui avait précédé l'aménagement de la route (galets recouverts de gravier) recoupant le vicus. Cette dernière

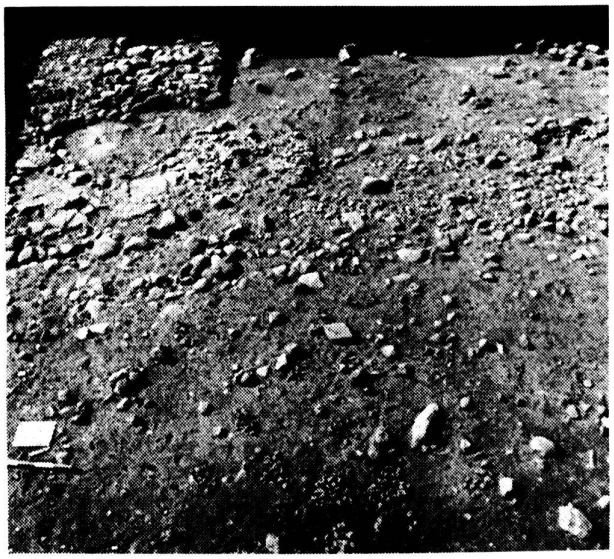

Fig.61 *Marsens*. Vestiges d'un ancien chemin recoupant le vicus

Fig.62 *Marsens*. Empierrement de la zone artisanale

était bordée à l'est, côté aval, d'un fossé. Au voisinage de la butte, où se trouvait le bâtiment des bains, elle donnait naissance à un embranchement se dirigeant vers un grand édifice construit en bois et torchis.

Dans la zone artisanale, à proximité d'une grande halde, a été dégagé un vaste empierrement (fig. 62) dont il est difficile de préciser les limites. Il se heurtait, au nord, à un énorme bloc de molasse arasé en surface; à l'ouest, par contre, il s'interrompait au niveau d'une tranchée de drainage, tranchée qui semble avoir joué un rôle important dans l'organisation de la partie fouillée du vicus.

La fouille du puits repéré l'an passé, d'un diamètre de 0,8–0,9 m, s'est poursuivie jusqu'à une profondeur de 6 m environ, sans que la nappe phréatique soit atteinte. Les menaces d'éboulement du parement, constitué presque exclusivement de plaques de grès, ont toutefois dicté l'interruption des travaux qui seront repris ultérieurement, moyennant des mesures de sécurité adéquates. Visiblement, le puits a été condamné à l'époque romaine déjà: il ne contenait qu'un remplissage de pierres associées à des ossements d'animaux et quelques tessons (trois premiers siècles apr.J.-C.).

P.-A. V.

Murten (See)
Blessoney
LK 1165,574 195/196 450

Bei Blessoney, auf einer Terrasse am nord-östlichen Rand der sumpfigen Geländemulde (siehe Kapitel Mesolithikum) wurde 1984 bei einer Oberflächenprospektion im Rahmen des Autobahnbaus der N1 eine stark verwitterte und schlecht erhaltene römische Bronzemünze entdeckt. Ihr Durchmesser beträgt 27 mm, die Dicke 2,5 mm. Auf der Vorderseite rechts ist der Ansatz eines Kopfes erkennbar.

LK 1165, 574 180/196 450

120 m südlich der Stelle, wo die Bronzemünze entdeckt wurde, weisen mehrere Fragmente von Ziegeln und einige römische Keramikscherben auf das Vorhandensein einer römischen Anlage hin.
(Vgl. N1–Archäologie, Freiburger Archäologie 1983–1985, in Vorbereitung.)

S. M./G. B./M.-A. H./M. B./J.-L. B.

Murten (See)
Carré de Bou VI und VII
LK 1165, 577 200/198 040 und 577 130/198 040

Unterhalb einer langgezogenen Niederterrasse, auf der 1983 Funde aus der Bronzezeit entdeckt worden waren (siehe Fundbericht 1983, Freiburger Archäologie, H. Schwab, Freiburg 1985, S.20), fanden wir 1984 Fragmente von römischen Ziegeln und verwitterte Scherben römischer Keramik. An diesem Steilhang des Burgplateaus ist die Erosion ziemlich stark, so dass der ursprüngliche Platz dieses Fundmaterials eher auf der Hügelkuppe zu suchen ist. Ähnliche Funde wurden stets in kleiner Zahl auf den Terrassen am Abhang des Burgplateaus gefunden. Es ist möglich, dass sie alle vom gleichen Siedlungsplatz stammen.

G. B./M. B./J.-L. B.

Murten (See)
Etoffeire
LK 1165, 577 825/198 715

Nordwestlich des mit frühgeschichtlichen Scherben belegten Fundplatzes (siehe Kapitel Bronzezeit) entdeckten wir 1984 zahlreiche römische Keramikscherben, unter denen sich drei Sigillatafragmente befanden. Die grösste Sigillatascherbe gehört wahrscheinlich zu einer Schale der Form Dragendorff 31. Diese verwitterten und ausgewaschenen Funde lagen vermutlich nicht an ihrem ursprünglichen Platz.

G. B./M. B./J.-L. B.

Murten (See)
Löwenberg
LK 1165, 577 725/198 835

Am Südhang der sumpfigen Mulde von Galmiz/Pra Mottet legten wir 1981 ein Teilstück der römischen Strasse frei, die im Bereiche einer Furt sehr gut

Abb. 63 *Murten.* Unterster Strassenzug

erhalten war. Dabei konnten mehrere Bauphasen unterschieden werden. Westlich der Furt war die 1981 untersuchte Strasse fast vollständig zerstört und konnte nur noch in einigen länglichen, linsenförmigen Streifen mit Steinschüttung und Kies erfasst werden. (Vgl. N1–Archäologie 1979–1982, Freiburg 1983, S.60–71.)

Im Jahre 1984 fanden wir 3 bis zu 30 cm dicke, mehr oder weniger gut erhaltene Steinschüttungen. Diese entsprechen drei verschiedenen Horizonten von Strassen, die alle die gleiche, von Nordosten nach Südwesten verlaufende Richtung aufweisen und sich nicht direkt überlagern.

- Der unterste Strassenzug bestehend aus Moränekieseln und Kies hat eine Breite von 3,5 m und wurde auf einer Länge von 50 m verfolgt (Abb. 63).
- Der mittlere Strassenzug mit stark abgeschrägten Rändern berührt im Südosten den Nordost-Rand des untersten Strassenzugs und bildet einen 4,2 m breiten Steinschüttungsstreifen. Diese Breite entspricht derjenigen der 1981 freigelegten Strasse und lässt uns vermuten, dass es sich um deren Fortsetzung handelt.
- Der höchstgelegene Strassenzug ist als Steinschüttung auf einer Breite von 2,5 m erhalten und liegt im Südosten der ältesten Strasse.

(Vgl. N1–Archäologie 1983–1985, Freiburger Archäologie, in Vorbereitung.)

J.-L. B./M. B.

Murten (See)
Ober Prehl VI et VII
LK 1165, 576 300/196 855 et LK 1165, 576 395/196 860

Auf einem abfallenden Feld am Nordwestabhang des Burgplateaus, ungefähr 100 m vom Hofe Ober Prehl entfernt, entdeckten wir 1984 auf einer weiten, 100 x 50 m messenden Zone zahlreiche verrundete Fragmente römischer Ziegel und eine kleine Scherbe römischer Sigillata, die zu einer Schüssel Dragendorff 29 aus der 2. Hälfte des 1. Jh. gehört. An dieser Stelle befindet sich sicher eine römische Anlage. Bereits 1980 wurden dort von M.-J. Roulière und C. Olive Ziegel entdeckt.
(Vgl. N1–Archäologie 1983–1985, Freiburger Archäologie, in Vorbereitung.)

M. B./G. B./J.-L. B.

Murten (See)
Sandacker V
LK 1165, 577 110/197 820

Ausser den 35 bronzezeitlichen Scherben (siehe Kapitel Bronzezeit) fanden wir 1984 westlich des Weges, der zum Friedhof von Burg führt, ein römisches Ziegelfragment und eine Bodenscherbe eines mit Glanzton überzogenen römischen Bechers. Zeitlich gleich anzusetzende Funde finden sich auf dem ganzen terrassierten Gelände und dem Plateau zwischen Combette mit einer schon bekannten römischen Anlage und dem Dorf Burg.

M. B./G. B./J.-L. B.

Murten (See)
Weiermatte
LK 1165, 577 565/197 250

Auf der Kuppe des Burgplateaus, auf einem weiten, ebenen Feld, das über dem Burggrabenbach liegt, wurden bei einer Geländebegehung im Jahre 1984 mehrere Fragmente römischer Ziegel geborgen. Die Topographie der Fundstelle lässt vermuten, dass die Funde kaum umgelagert sind, und dass sich in der Nähe eine römische Anlage befinden muss.

S. M./M. B./G. B./J.-L. B.

Treyvaux (Sarine)
La Place
CN 1205, 576 740/174 920

Une monnaie romaine, trouvée en 1947 dans un jardin potager par Mme Anne-Marie Yerly de Treyvaux, nous a été transmise dans le courant du mois

d'avril. La monnaie porte sur l'avers, à droite, le buste de l'empereur Valentinien (règne: 364–375) et sur le revers, à gauche, la Victoire debout, portant dans la main gauche une palme et dans la main droite une couronne de lauriers (fig. 64).
Cette monnaie indique-t-elle la position de la villa romaine signalée au siècle passé à Treyvaux et dont on ne connaît plus l'emplacement?

S. M.

Fig.64 *Treyvaux*. Monnaie de Valentinien, a) avers, b) revers, (1:1 et 2:1).

Vallon (Broye)
Sur Dompierre
CN 1184, 563 260/191 820

Situation géographique

La commune de Vallon, située à 6 km à l'ouest d'Avenches, s'étend, d'une part, sur les collines situées dans la prolongation du Mont-Vully et, d'autre part, dans la plaine de la Broye. Le site romain est implanté à la charnière géographique de la commune, au pied du versant méridional de l'éminence qui accueille la localité de Vallon, sur une terrasse alluviale légèrement surélevée par rapport à la plaine. Cet emplacement est dominé à l'ouest par un promontoire molassique sur lequel se dresse aujourd'hui l'église de Carignan. Un cours d'eau, à présent canalisé, dépassait en diagonale le promontoire de la terrasse qui abritait l'édifice romain.

Cette situation se reflétait dans l'ancien toponyme qui désignait cette parcelle dans le cadastre de 1747: Sus la Rueyre (sur le ruisseau).

Historique et nature des recherches archéologiques effectuées

Les vestiges romains, profondément enfouis à la fois sous les alluvions du cours d'eau et la solifluxion provenant de la colline, sont restés inconnus jusqu'en décembre 1970. A cette date, la commune de Vallon procédait déjà à des travaux d'édilité, destinés à la création d'un lotissement partiellement situé à l'emplacement des structures antiques. La pose d'une canalisation d'eau révéla un épais niveau de tuiles romaines qui fut d'abord observé par M. E. André, puis par Mlle H. Schwab. Cette couche indiquait à coup sûr la présence d'un édifice romain situé à proximité immédiate.

Dès lors, le développement du lotissement s'effectua sous la surveillance du Service archéologique cantonal. Ce n'est cependant qu'en 1981 que la couche de tuiles précédemment rencontrée fut à nouveau observée par Bertrand Dubuis. Ce constat entraîna en 1982 une première campagne de sondages archéologiques, sous la direction de B. Dubuis. Ils ont permis de mettre au jour l'extrémité orientale de ce qui semblait alors être un ensemble de deux bâtiments. (Chronique archéologique 1980–1982, Archéologie fribourgeoise, Fribourg 1984, pp.79–86.) La dimension de ces structures ainsi que la qualité des objets découverts (bague en or) signalaient déjà l'importance du site.

En 1985, l'édification prévue d'une villa à l'ouest de la fouille de 1982 mettait de toute évidence en péril l'extension occidentale des vestiges antiques repérés auparavant. C'est dans ce cadre que s'inscrit la fouille de sauvetage exécutée en mai–juin 1985 par le Service archéologique, à l'emplacement de la future construction (fig. 65). Ces travaux ont révélé l'existence de structures d'une rare qualité dont l'étendue dépassait de loin les limites du secteur de 300 m^2 étudié à cette occasion. L'aspect monumental du plan (portique de façade sur cour) et la découverte d'une mosaïque polychrome d'une facture exceptionnelle (fig. 66 et page titre) ont amené les responsables du Service archéologique cantonal à entreprendre, en automne, une série de sondages archéologiques complémentaires, afin de déterminer l'étendue globale du ou des bâtiments découverts.

Ainsi, dix tranchées d'exploration furent exécutées à l'aide d'une pelle mécanique. L'emplacement des quatre premières d'entre elles fut déterminé en fonction des vestiges déjà dégagés. Dans un second temps, les nouvelles structures découvertes ont dicté l'implantation des six dernières tranchées, grâce auxquelles le volume de l'édifice et la nature du terrain environnant sont à présent mieux connus.

Constat archéologique

L'édifice antique de Vallon se présente sous la forme d'un vaste L, orienté au sud-est. La branche la plus petite, axée est-ouest, est adossée à la pente de la colline; sa longueur est de 56 m et sa largeur maximale de 19 m. Le second corps de bâtiment, établi perpendiculairement, se développe sur 82 m pour une largeur oscillant entre 19 et 22 m.

Fig.65 *Vallon.* Vue partielle du chantier. A l'arrière plan, l'église de Carignan.

Fig.66 *Vallon.* Médaillon de la mosaïque représentant un ours bondissant. Le dompteur figure sur la page de couverture de la présente chronique.

Cet ensemble architectural peu courant est bordé, sur sa façade interne, par un portique monumental d'une largeur de 3 m. La subdivision interne des corps de bâtiment n'est qu'en partie reconnue. Pour l'aile ouest, la longueur des pièces établies en arrière du portique est probablement de 9 m, pour une largeur moyenne de 4 m. D'après la nature du sol situé au-delà du mur de façade arrière de ces locaux, il est fort possible qu'une seconde rangée de locaux, sans doute de plus petites dimensions, complète celle que nous avons pu partiellement explorer. L'aile sud, moins bien explorée, semble être conçue selon la même disposition. Le portique de façade, lui aussi large de 3 m, est bordé à l'est par une rangée de pièces d'une longueur moyenne de 7 m; leur largeur reste indéterminée. Une seconde série de locaux est probable, bien que non démontrée. Nos renseignements sur la façade orientale sont trop fragmentaires pour pouvoir dès à présent préciser son aspect.

Le plan esquissé ci-dessus est délimité par un ensemble de 38 murs reconnus (fig. 67). La grande majorité d'entre eux est construite selon les techniques locales gauloises, soit en colombage à hourdis de tuiles, soit en pisé (Ferse daurée). La plupart de ces parois étaient recouvertes de fresques murales richement décorées dont les vestiges se retrouvent en abondance dans tous les secteurs explorés de l'édifice. Leur morcellement imposera toutefois un long et délicat travail de dégagement.

Les dimensions précises de la mosaïque découverte au printemps ont pu être établies grâce à la mise au jour du mur de refend ouest ainsi que de la cloison arrière de la salle (L 1) qui la contient. Elle forme un carré parfait dont le côté mesure 9 m, et sa surface totale est donc de 81 m^2. Son décor est composé d'une bordure de rinceaux végétaux et floraux qui encadre une succession de médaillons hexagonaux représentant chacun un personnage ou un animal participant aux jeux du cirque. Les deux seuls médaillons dégagés à ce jour représentent un dompteur (bestiarius) et un ours bondissant.

Les sondages entrepris en automne, de par leur implantation en périphérie du bâtiment, n'ont pas révélé l'existence d'autres mosaïques. Leur présence reste néanmoins probable, car une tesselle a été retrouvée dans la démolition qui recouvre le sud de l'aile méridionale, à l'opposé de l'endroit où se trouve la mosaïque localisée.

Les fouilles ont permis de dévoiler une très riche sédimentation archéologique qui révèle d'ores et déjà quatre périodes de construction distinctes,

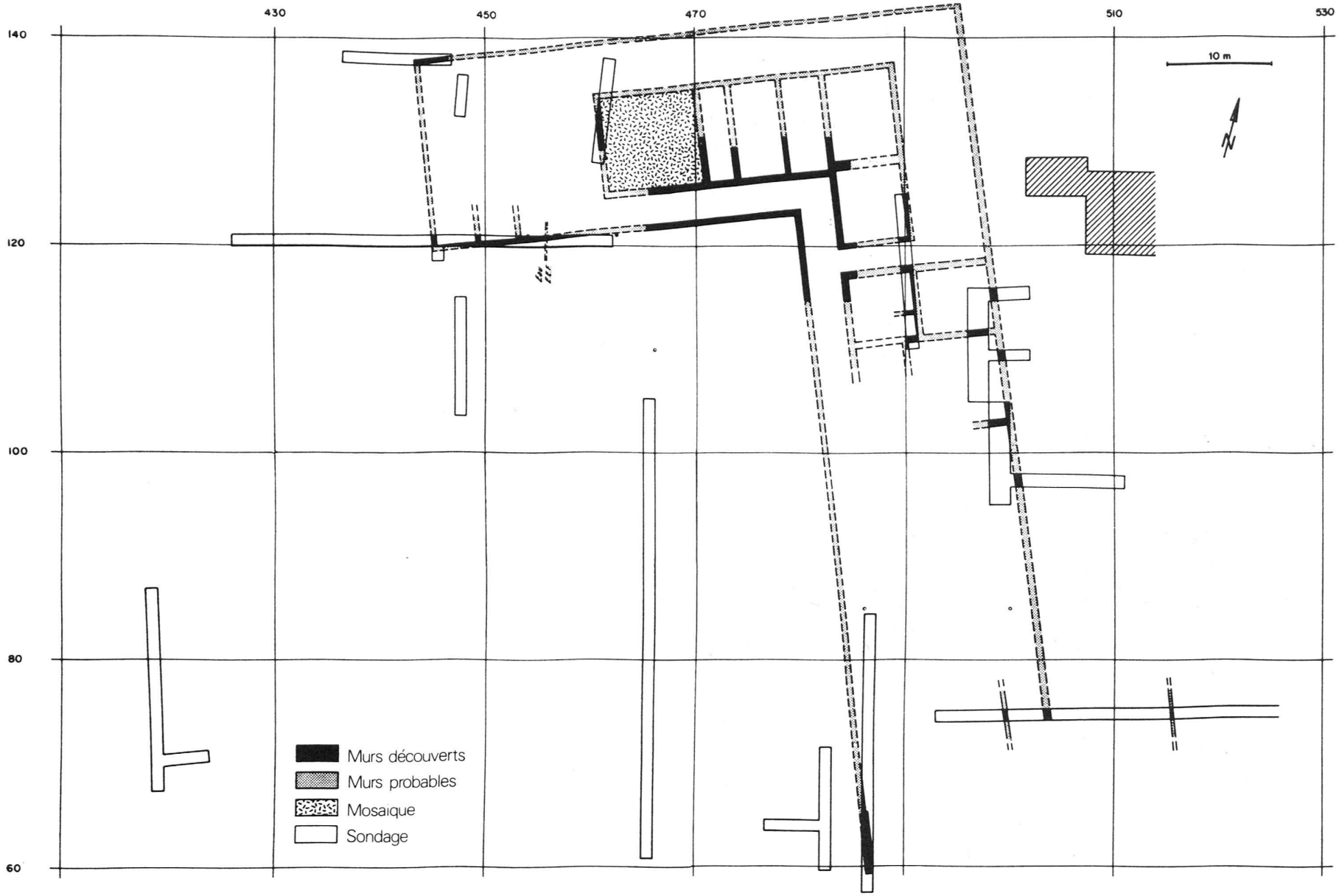

Fig.67 *Vallon*. Plan de la villa

situées entre la seconde moitié du premier siècle et la seconde moitié du deuxième siècle de notre ère, date à laquelle apparaît vraisemblablement l'aspect monumental de l'établissement. Lors de son abandon progressif dans la seconde moitié du troisième siècle, plusieurs foyers provisoires témoignent d'une «squattérisation» du bâtiment et donc du départ de ses accaparts légitimes. Plus tardivement encore une tombe est installée dans la bordure occidentale de la mosaïque et ce, avant la destruction définitive du site, dont certains murs seront démontés afin de pouvoir réutiliser ailleurs les moellons soigneusement appareillés.

Fig. 68 *Vallon.* Plaquette en plomb représentant la déesse Diane (1:1)

Matériel recueilli

Au sommet des niveaux de démolition, quelques ossements épars de bovidés sont apparus. La démolition elle-même est très pauvre en mobilier. Seuls quatre tessons de céramique ont pu être récoltés; encore étaient-ils totalement rongés par l'acidité du milieu ambiant. Un seul a pu être identifié: il s'agit d'un fragment de coupe carénée Lamboglia 1/3, qui est caractéristique du IVe siècle de notre ère (N. Lamboglia, Nuove osservazioni sulla «terra sigillata chiara», Rivista di studi Liguri 29, 1963, pp. 145–179).

En ce qui concerne les objets métalliques, une abondante récolte de clous de charpente a pu être réalisée. Ils proviennent en majorité d'un local, là où la cloison s'est effondrée (colombage). Une monnaie a été repérée au détecteur à métaux dans la démolition qui recouvre le sol d'une pièce; il s'agit d'un sesterce représentant Faustina I Mater, femme d'Antonin le Pieux, émis en 141 apr.J.-C. En outre, une plaquette rectangulaire en plomb, représentant la déesse Diane, a été découverte dans la couche de démolition (fig. 68). Elle est presque identique à une plaquette découverte dans la villa romaine de Ferpicloz/Le Mouret.

Tentative de reconstitution (fig. 69)

L'établissement gallo-romain de Vallon présente un plan peu commun que nous avons tenté de restituer. Cette esquisse est encore bien lacunaire car, hormis le gabarit du bâtiment, nous n'avons que peu de renseignements sur l'ensemble de sa subdivision interne. De plus, mis à part l'extrémité occidentale de l'aile ouest qui abritait les bains (thermes) et la salle de réception (?) qui contient la mosaïque, la fonction des divers locaux n'a pu encore être clairement déterminée. La majorité d'entre eux servaient sans doute de pièces d'habitat.

Les éléments dont nous disposons permettent cependant de restituer la taille probable du bâtiment qui devait comporter un étage sur un rez-de-chaussée, ceint sur sa façade sud et ouest par une colonnade formant un portique. Celui-ci n'existe cependant plus. Le bord de l'extrémité ouest de l'aile occidentale qui abrite les bains présente, à son emplacement, des murs traversaux qui attestent de la possibilité d'une toiture transversale axée nord-sud. Il en va peut-être de même pour l'extrémité méridionale de l'aile sud qui forme une avancée par rapport au portique. L'épaisseur anormalement élevée du mur situé à la jonction des ailes ouest et sud peut indiquer une surélévation de cette partie centrale de l'établissement, formant ainsi une tour qui dominerait l'ensemble architectural. Cet élément est toutefois encore non confirmé.

La hauteur totale de l'édifice devait être comprise entre 8 et 10 m; les pans du toit, établis dans l'axe longitudinal des ailes, devaient être suffisamment pentus (env. 25) pour supporter la pression exercée par la neige.

Notons encore que le plan en L est conditionné en grande partie par la proximité immédiate du cours d'eau qui limitait dès l'origine les possibilités d'extension vers le sud-ouest. Sa présence explique aussi le choix de l'emplacement des bains dans l'aile ouest.

Conclusions

Au terme de cette campagne de recherches préparatoires, nous ne faisons qu'entrevoir la fabuleuse richesse préservée du site de Vallon; celle-ci provient de plusieurs éléments. D'abord, le site a été abandonné au plus tard au début du Haut Moyen Age, ce qui lui a épargné les dégradations inhérentes à la continuité de l'habitat. Ensuite, les très

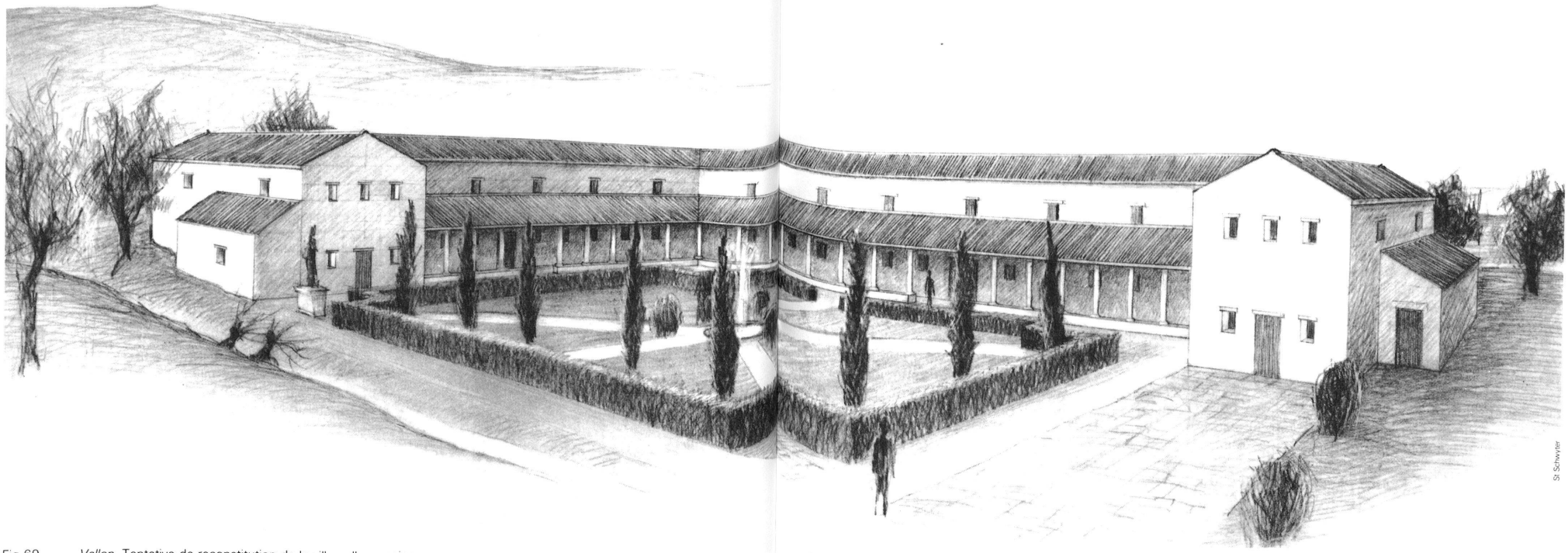

Fig. 69 *Vallon.* Tentative de reconstitution de la villa gallo-romaine

importantes alluvions alliées au ruissellement de la colline ont sans doute rapidement enfoui les vestiges sous plus d'un mètre de matériaux argilo-limoneux et les ont protégés jusqu'à nos jours des atteintes liées à l'agriculture moderne. Ce concours de circonstances particulièrement heureux, associé à l'absence jusqu'ici de constructions modernes, nous permet maintenant encore d'étudier la quasi-totalité des 2500 m^2 de l'édifice gallo-romain.

Dans notre pays, hormis la villa romaine de Seeb (ZH), aucun autre établissement d'une telle importance n'a pu, jusqu'à présent, être étudié dans son ensemble. Dans les nations limitrophes (France – Allemagne de l'Ouest – Belgique – Autriche), peu de sites aussi considérables ont été dégagés et encore plus rares sont ceux qui l'ont été à l'aide de méthodes scientifiques modernes.

C'est dans ce contexte que la fouille méthodique et programmée du site de Vallon prend toute son ampleur et sa dimension européenne, car il contient encore tous les éléments indispensables à la reconstitution précise de son évolution ainsi qu'à une datation fine de la mosaïque dont la rareté n'est plus à souligner. Ces travaux permettront d'éclairer sous un jour nouveau une partie importante de l'histoire de la Suisse romaine, puisque l'âge d'or de l'établissement de Vallon semble se situer dans les décennies qui précèdent immédiatement l'invasion alamanne de 259–260, période qui, jusqu'à maintenant, semblait fort troublée et peu prospère. De plus, la présence, dans la mosaïque, d'une tombe contenant probablement les restes d'un notable permettra certainement d'établir un lien entre le site antique et l'église de Carignan, déjà mentionnée au Haut Moyen Age, et de mieux comprendre ainsi la transition, jusqu'à présent fort mal connue, entre le monde antique et le Moyen Age naissant.

M.-A. H.